



ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS 2013

DÉCLARATION DE LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS

La préparation et la présentation des états financiers cumulés de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« la Caisse ») relèvent de la direction, qui en assume la responsabilité. Les états financiers cumulés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Nous nous assurons que les données financières figurant dans le rapport annuel concordent avec celles des états financiers cumulés.

Les états financiers cumulés comprennent des montants qui sont établis selon les meilleures estimations et au meilleur du jugement de la direction, en accordant toute l'attention nécessaire à leur importance relative. En outre, lors de la préparation des données financières, la direction a fait des choix relatifs à l'information à présenter, fait des estimations et posé des hypothèses ayant un effet sur l'information présentée. Les résultats futurs peuvent être sensiblement différents de nos estimations actuelles, notamment en raison de l'évolution des marchés financiers ou d'autres événements pouvant avoir une incidence sur la juste valeur des placements établie en date du 31 décembre 2013.

Comme responsables de la fiabilité de l'information financière, nous nous appuyons sur un dispositif de contrôle interne élaboré, appliqué systématiquement à tous les niveaux de l'organisation. Ce dispositif est constitué de contrôles organisationnels et opérationnels, de contrôles et procédures de communication de l'information financière et du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Le dispositif de contrôle interne de la Caisse est fondé notamment sur : une définition claire des responsabilités, la répartition efficace des tâches et la délégation de pouvoirs; des ressources compétentes; des procédures et des systèmes d'information, des outils et des pratiques appropriés, de l'information pertinente et fiable dont la suffisance permet à chaque employé d'exercer ses responsabilités; des mesures de contrôle, de conformité et de gestion intégrée des risques proportionnées aux enjeux propres à chaque processus et conçues pour réduire les risques susceptibles de compromettre la réalisation des objectifs de la Caisse; et l'existence et la surveillance du respect d'un ensemble élaboré de politiques internes

Ce dispositif de contrôle permet d'assurer que les contrôles internes appropriés sont en place à l'égard des opérations, de l'actif et des registres. De plus, le groupe de vérification interne de la Caisse procède régulièrement à une vérification des contrôles internes. Ces contrôles et vérifications visent à nous donner un degré raisonnable de certitude quant à la fiabilité des registres comptables utilisés en vue de la préparation des états financiers cumulés et à assurer que l'actif est préservé de toute utilisation ou aliénation non autorisée, que le passif est constaté et que nous satisfaisons à toutes les exigences légales auxquelles la Caisse est assujettie, notamment la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Annuellement, nous attestons que la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière est adéquate et que la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information financière sont efficaces. Nous rapportons toute situation irrégulière d'importance au comité de vérification du conseil d'administration de la Caisse, le cas échéant.

Le Vérificateur général du Québec et Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. (« les co-auditeurs ») ont procédé à l'audit des états financiers cumulés de la Caisse et leur rapport expose la nature et l'étendue de cet audit et comporte l'expression de leur opinion. Les co-auditeurs peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne leur audit.

Le conseil d'administration et ses comités exercent un rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation de l'information financière, du maintien de contrôles internes appropriés, de la conformité aux exigences des lois et règlements, de la gestion et du contrôle des principaux risques et de l'évaluation d'opérations importantes. En outre, le conseil d'administration approuve les états financiers cumulés et le rapport annuel.

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers cumulés du 31 décembre 2013. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification qui est composé uniquement d'administrateurs externes. Ce comité rencontre la direction et les co-auditeurs, examine les états financiers cumulés et en recommande l'approbation au conseil d'administration.



Michael Sabia
Président et chef de la direction



Maarika Paul, CPA, CA, EEE
Première vice-présidente et
Chef de la Direction financière

Montréal, le 25 février 2014

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers cumulés

Nous avons effectué l'audit des états financiers cumulés de la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui comprennent l'état de l'actif net cumulé au 31 décembre 2013, l'état des résultats et évolution de l'actif net cumulés de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers cumulés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers cumulés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers cumulés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers cumulés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers cumulés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers cumulés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers cumulés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers cumulés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers cumulés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

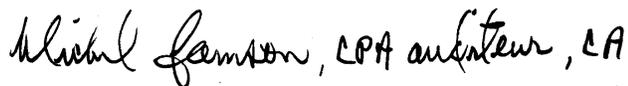
À notre avis, les états financiers cumulés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), nous déclarons qu'à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec par intérim,

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.



Michel Samson, CPA auditeur, CA

CPA auditeur, CA, permis no A112431

Montréal, le 25 février 2014

Montréal, le 25 février 2014

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC
(RLRQ, chapitre C-2)

ÉTAT DE L'ACTIF NET CUMULÉ
AUX 31 DÉCEMBRE

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
ACTIF		
Placements <i>(note 3a)</i>	240 940	210 460
Avances à des déposants	996	797
Revenus de placement courus et à recevoir	851	751
Opérations en voie de règlement	1 368	153
Autres éléments d'actif <i>(note 4)</i>	846	1 002
	<u>245 001</u>	<u>213 163</u>
PASSIF		
Passif lié aux placements <i>(note 3b)</i>	39 998	34 129
Opérations en voie de règlement	1 969	155
Autres éléments de passif <i>(note 5)</i>	1 386	1 300
	<u>43 353</u>	<u>35 584</u>
ACTIF NET CUMULÉ	<u>201 648</u>	<u>177 579</u>
Moins :		
Participations ne donnant pas le contrôle <i>(note 6c)</i>	2 201	2 006
AVOIR NET DES DÉPOSANTS ÉTABLI SELON LES PCGR DU CANADA <i>(note 6a)</i>	<u><u>199 447</u></u>	<u><u>175 573</u></u>

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS *(note 11)*

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers cumulés

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE *(note 6b)*

AVOIR NET DES DÉPOSANTS ÉTABLI SELON LES PCGR DU CANADA	199 447	175 573
Ajustement de consolidation découlant de l'adoption anticipée des IFRS par un portefeuille spécialisé	<u>702</u>	<u>637</u>
AVOIR NET DES DÉPOSANTS AVANT AJUSTEMENT DE CONSOLIDATION	<u>200 149</u>	<u>176 210</u>

Pour le conseil d'administration,



Michael Sabia



François Joly

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

ÉTAT DES RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CUMULÉS
DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Revenus de placement (<i>note 7a</i>)	6 587	5 904
Moins :		
Charges d'exploitation (<i>note 8</i>)	<u>287</u>	<u>284</u>
Revenus de placement nets	6 300	5 620
Gains à la vente de placements (<i>note 7c</i>)	<u>4 433</u>	<u>2 127</u>
Total des revenus matérialisés	10 733	7 747
Plus-values non matérialisées des placements et du passif lié aux placements (<i>note 7d</i>)	<u>12 303</u>	<u>6 644</u>
Résultats de placement nets	23 036	14 391
Dépôts nets des déposants	1 171	2 308
Autres changements dans les participations ne donnant pas le contrôle (<i>note 6c</i>)	<u>(138)</u>	<u>(582)</u>
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET CUMULÉ	24 069	16 117
ACTIF NET CUMULÉ AU DÉBUT	<u>177 579</u>	<u>161 462</u>
ACTIF NET CUMULÉ À LA FIN	<u><u>201 648</u></u>	<u><u>177 579</u></u>
 <u>Attribuable aux déposants</u>		
Résultats de placement nets (<i>note 7e</i>)	23 036	14 391
Moins :		
Résultats de placement nets attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle (<i>note 7e</i>)	<u>333</u>	<u>91</u>
Résultats de placement nets attribuables aux déposants (<i>note 7e</i>)	22 703	14 300
Dépôts nets des déposants	<u>1 171</u>	<u>2 308</u>
AUGMENTATION DE L'AVOIR NET DES DÉPOSANTS	23 874	16 608
AVOIR NET DES DÉPOSANTS AU DÉBUT	<u>175 573</u>	<u>158 965</u>
AVOIR NET DES DÉPOSANTS ÉTABLI SELON LES PCGR DU CANADA	<u><u>199 447</u></u>	<u><u>175 573</u></u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers cumulés

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

FONDS CUMULÉS NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2013

1. Constitution et activités

La Caisse de dépôt et placement du Québec (Caisse), personne morale de droit public au sens du Code civil, est régie par la *Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec* (RLRQ, chapitre C-2) (loi). Elle reçoit toutes les sommes qui lui sont confiées en vertu de la loi. En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, la Caisse n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

États financiers cumulés

Les états financiers cumulés comprennent les comptes des filiales contrôlées par la Caisse, du fonds général, des fonds particuliers et des portefeuilles spécialisés.

Fonds général (états consolidés)

Le fonds général regroupe les activités de trésorerie (gestion des dépôts à vue, des dépôts à terme et du financement corporatif de la Caisse).

Fonds particuliers

Les fonds particuliers regroupent des placements diversifiés et n'ont qu'un seul déposant chacun qui y effectue exclusivement des dépôts à participation. Les fonds particuliers sont à l'usage des déposants suivants :

Fonds 300 : Fonds du Régime de rentes du Québec administré par la Régie des rentes du Québec;

Fonds 301 : Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;

Fonds 302 : Régime de retraite du personnel d'encadrement administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;

Fonds 303 : Régimes particuliers administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;

Fonds 305 : Régime de retraite des élus municipaux administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;

Fonds 306 : Régime complémentaire de rentes des techniciens ambulanciers/paramédics et des services préhospitaliers d'urgence administré par Aon Hewitt;

Fonds 307 : Fonds de l'assurance automobile du Québec administré par la Société de l'assurance automobile du Québec;

Fonds 311 : Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec – compte général administré par la Commission de la construction du Québec;

Fonds 312 : Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec – compte des retraités administré par la Commission de la construction du Québec;

Fonds 313 : Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec – compte complémentaire administré par la Commission de la construction du Québec;

Fonds 314 : Fonds d'assurance-dépôts administré par l'Autorité des marchés financiers;

Fonds 315 : Compte dédié administré par La Financière agricole du Québec;

Fonds 316 : Fonds d'amortissement du régime de retraite – RREGOP administré par le ministère des Finances et de l'Économie, gouvernement du Québec;

Fonds 317 : Fonds d'amortissement du régime de retraite – RRPE administré par le ministère des Finances et de l'Économie, gouvernement du Québec;

Fonds 318 : Fonds d'amortissement des autres régimes de retraite administré par le ministère des Finances et de l'Économie, gouvernement du Québec;

Fonds 326 : Fonds d'assurance-récolte administré par La Financière agricole du Québec;

Fonds 328 : Régime de rentes de survivants administré par le Secrétariat du Conseil du trésor, gouvernement du Québec;

Fonds 329 : Fonds d'assurance-garantie administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec;

Fonds 330 : Fonds de la santé et de la sécurité du travail administré par la Commission de la santé et de la sécurité du travail;

Fonds 332 : Fonds des cautionnements des agents de voyages – cautionnements individuels administré par l'Office de la protection du consommateur;

Fonds 333 : Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages administré par l'Office de la protection du consommateur;

Fonds 341 : Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance – Fonds de trésorerie administré par l'Autorité des marchés financiers;

Fonds 342 : Régime de retraite de l'Université du Québec administré par le Comité de retraite du Régime de retraite de l'Université du Québec;

Fonds 343 : Fonds d'assurance parentale administré par le Conseil de gestion de l'assurance parentale;

Fonds 347 : Régime de retraite du personnel des CPE et des garderies privées conventionnées du Québec administré par Aon Hewitt;

Fonds 351 : Fonds des générations administré par le ministère des Finances et de l'Économie, gouvernement du Québec;

Fonds 353 : Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec – caisse participants administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;

Fonds 354 : Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec – caisse employeurs administré par le ministère des Finances et de l'Économie, gouvernement du Québec;

Fonds 361 : Régime de rentes pour le personnel non enseignant de la Commission des écoles catholiques de Montréal administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;

Fonds 362 : Régime de retraite pour certains employés de la Commission scolaire de la Capitale administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;

Fonds 363 : Régime de retraite des employés de la Ville de Laval administré par le Comité du Régime de retraite des employés de la Ville de Laval;

Fonds 367 : Fonds d'information sur le territoire administré par le ministère des Finances et de l'Économie, gouvernement du Québec;

Fonds 368 : Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance – Fonds capitalisé administré par l'Autorité des marchés financiers;

Fonds 369 : Fonds des congés de maladie accumulés administré par le ministère des Finances et de l'Économie, gouvernement du Québec;

Fonds 371 : Fonds des congés de maladie accumulés – ARQ administré par l'Agence du revenu du Québec (constitué le 1^{er} avril 2012);

Fonds 372 : Fonds commun de placement des régimes de retraite de l'Université Laval administré par les Comités de retraite (constitué le 1^{er} juillet 2012);

Fonds 373 : Régime de retraite des employés en fonction au Centre hospitalier Côte-des-Neiges administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;

Fonds 374 : Fiducie globale Ville de Magog administrée par le Comité de retraite mixte (constitué le 1^{er} octobre 2012);

Fonds 376 : Régime de retraite des employées et employés de la Ville de Sherbrooke administré par le Comité de retraite des employées et employés de la Ville de Sherbrooke (constitué le 1^{er} janvier 2013);

Fonds 378 : Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels – Fonds des cotisations des employés administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (constitué le 1^{er} juillet 2013).

Portefeuilles spécialisés

Les portefeuilles spécialisés constituent des caisses communes pouvant recevoir des dépôts à participation des différents fonds. Les différents portefeuilles spécialisés sont :

- Immeubles (710) (IFRS)
- Actions canadiennes (720)
- Actions EAEO (Europe, Australasie et Extrême-Orient) (730)
- Actions américaines (731)
- Actions des marchés en émergence (732)
- Actions mondiales (735) (en voie de dissolution)
- Actions Qualité mondiale (736) (créé le 1^{er} janvier 2013)
- Valeurs à court terme (740)
- Dettes immobilières (750) (états consolidés)
- Obligations (760)
- Obligations à rendement réel (762)
- Obligations à long terme (764)
- Fonds de couverture (770) (états consolidés)
- Répartition de l'actif (771)
- BTAA (772)
- Placements privés (780) (états consolidés)
- Infrastructures (782) (états consolidés)

2. Méthodes comptables

a) Mode de présentation

La préparation des états financiers cumulés de la Caisse se fait conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. La Caisse est considérée comme une société de placement conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité « Sociétés de placement » (NOC-18) de la Partie V du Manuel de CPA Canada. Conséquemment, tous les placements de la Caisse ainsi que le passif lié aux placements sont à la juste valeur avec toutes les variations de juste valeur aux résultats de placement nets.

La Caisse consolide ses filiales lorsqu'elles ne satisfont pas à certaines conditions prévues à la NOC-18. Toutes les opérations et les soldes entre apparentés ont été éliminés. Les états financiers sommaires des portefeuilles spécialisés se retrouvent à la section Renseignements supplémentaires.

La préparation des états financiers exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la détermination de la juste valeur des actifs et passifs ainsi que des revenus et charges au cours de l'exercice visé par les états financiers cumulés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté puisqu'il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

b) Placements et activités connexes

Les placements ainsi que les postes d'actif et de passif s'y rapportant sont comptabilisés à leur juste valeur, soit la valeur d'échange estimative dont conviendrait des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence, établie à la fin de l'exercice.

Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition et à la vente de placements sont comptabilisés aux résultats et sont présentés en réduction des Gains (pertes) à la vente de placements. Ces coûts sont composés de frais de commissions, de frais de Bourses et d'honoraires professionnels et juridiques reliés aux activités de placements.

Les autres actifs et passifs financiers, incluant les avances à des déposants, les revenus de placement courus et à recevoir, les comptes à recevoir, les intérêts à payer sur instruments financiers dérivés et les revenus de placement courus à payer sont initialement comptabilisés à la juste valeur et subséquemment comptabilisés au coût qui se rapproche de la juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. Les autres actifs financiers sont classés dans la catégorie créances et les autres passifs financiers sont classés dans la catégorie autres passifs financiers.

L'encaisse est désignée à la juste valeur et est évaluée initialement et subséquemment à la juste valeur.

Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe comprennent les valeurs à court terme, les obligations, les billets à terme adossés à des actifs (BTAA), les financements hypothécaires, les billets de trésorerie à payer, les billets à terme, les emprunts hypothécaires et les autres emprunts à payer. Les achats et les ventes de titres à revenu fixe sont constatés à la date de transaction, sauf en ce qui concerne les financements hypothécaires, constatés en date de règlement.

i) Méthode d'évaluation

La juste valeur des titres à revenu fixe à l'exception des financements hypothécaires est déterminée selon le cours du marché, lorsque cette valeur est disponible. Lorsqu'un cours n'est pas disponible, la juste valeur de ces titres est établie selon des techniques d'évaluation utilisées dans les marchés des capitaux, telles que l'actualisation des flux de trésorerie futurs, ou sur la base d'opérations similaires conclues avec des parties sans lien de dépendance. Ces évaluations s'appuient sur des données d'entrée observables ou non observables telles que les courbes de rendement des taux d'intérêt, l'écart de crédit ou le taux d'actualisation. La méthode d'évaluation des BTAA est décrite à la note 3e.

La juste valeur des financements hypothécaires est établie selon la valeur actualisée des flux monétaires contractuels futurs au taux d'intérêt du marché. Ce taux est celui que l'on pourrait obtenir pour des prêts ou des titres comportant des conditions et des échéances similaires. Dans les cas où l'échelonnement des flux monétaires futurs ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnablement fiable, la juste valeur correspond soit à la juste valeur de tout bien donné en garantie, déduction faite des coûts de réalisation prévus et de tout montant légalement dû aux emprunteurs, soit au prix du marché observable pour ces financements hypothécaires.

La juste valeur de la plupart des titres à revenu fixe est revue semi-annuellement par des firmes externes indépendantes.

Les méthodes d'évaluation sont appliquées de façon constante.

ii) Revenus de placement et gains (pertes) à la vente de placements

Les revenus de placement des titres à revenu fixe incluent l'amortissement de la prime ou de l'escompte, qui permet de maintenir un rendement effectif constant jusqu'à l'échéance. Les revenus tirés des financements hypothécaires sont réduits des frais d'opération et sont présentés à la rubrique Revenus de placement – Titres à revenu fixe.

Les gains (pertes) à la vente de placements représentent la différence entre le coût après amortissement et la valeur nette de réalisation à la vente de placements. Le coût après amortissement correspond au coût d'acquisition ajusté pour tenir compte de l'amortissement de la prime ou de l'escompte.

Titres à revenu variable

Les titres à revenu variable comprennent les actions et valeurs convertibles, les fonds d'investissement ainsi que les placements en biens immobiliers. Les achats et les ventes d'actions et valeurs convertibles sont constatés à la date de transaction alors que les achats et les ventes de biens immobiliers et de fonds d'investissement sont constatés à la date de règlement.

i) Méthode d'évaluation

La juste valeur des actions et valeurs convertibles cotées est déterminée au moyen des cours des principales Bourses. Pour les actions et valeurs convertibles non cotées, soit les cours sont fournis par des institutions financières reconnues, soit les évaluations sont réalisées selon des méthodes d'évaluation couramment utilisées, telles que les multiples de bénéfices de sociétés cotées comparables, l'actualisation des flux monétaires, ou sur la base d'opérations similaires conclues avec des parties sans lien de dépendance. Ces évaluations s'appuient sur des données d'entrée observables ou non observables telles que les multiples du BAIIA, le multiple du cours-bénéfice, le multiple du cours-valeur aux livres, le taux d'actualisation et les flux monétaires futurs. Les évaluations des actions et valeurs convertibles non cotées sont revues semi-annuellement par un comité d'évaluation, formé d'experts indépendants, ou par des firmes externes indépendantes.

La juste valeur des fonds d'investissement présentés sous la rubrique Actions et valeurs convertibles est déterminée en fonction de la juste valeur fournie par le commandité ou l'administrateur, établie à l'aide de méthodes d'évaluation couramment employées.

Les placements en biens immobiliers regroupent la propriété partielle ou entière d'immeubles à revenu par des intérêts dans une société ou un partenariat. La juste valeur des immeubles à revenu compris dans les biens immobiliers est établie et certifiée semi-annuellement par des évaluateurs immobiliers agréés externes, reconnus et indépendants. Les techniques d'évaluation des immeubles à revenu utilisées reposent principalement sur trois méthodologies reconnues : l'actualisation des flux monétaires au taux de marché, la méthode de comparaison avec les dernières transactions similaires sur le marché et la capitalisation des bénéfices. Ces évaluations s'appuient sur des données d'entrée observables ou non observables telles que les baux, les frais d'exploitation de même que le taux de rendement et d'actualisation. Les évaluations sont établies conformément aux normes d'évaluation professionnelles couramment employées.

Les méthodes d'évaluation sont appliquées de façon constante.

ii) Revenus de placement et gains (pertes) à la vente de placements

Les revenus de dividendes sont comptabilisés aux résultats lorsque la Caisse obtient le droit au dividende, généralement à compter de la date ex-dividende. Les revenus tirés des biens immobiliers sont réduits des frais d'exploitation des biens immobiliers, des frais d'opération et des frais financiers des emprunts, et sont présentés à la rubrique Revenus de placement – Titres à revenu variable.

Les gains (pertes) à la vente de placements représentent la différence entre le coût et la valeur nette de réalisation à la vente de placements. Le coût des placements correspond au coût d'acquisition, à l'exception du coût des placements dans des coentreprises qui correspond à la méthode de la valeur de consolidation.

Instruments financiers dérivés

Dans le cadre de la gestion de ses placements, la Caisse effectue des opérations sur divers instruments financiers dérivés à des fins de gestion des risques liés aux fluctuations de change, de taux d'intérêt et de marché.

Les instruments financiers dérivés dont la juste valeur est favorable sont présentés à la rubrique Placements, alors que ceux dont la juste valeur est défavorable sont présentés à la rubrique Passif lié aux placements.

i) Méthode d'évaluation

Pour les instruments financiers dérivés hors cote, soit les cours sont fournis par des institutions financières reconnues, soit les évaluations sont réalisées sur la base d'opérations similaires conclues sans lien de dépendance ou selon des modèles reconnus et couramment employés. Des modèles tels que l'actualisation au taux de rendement courant des flux de trésorerie futurs et le modèle de Black-Scholes sont alors utilisés. Ces modèles nécessitent l'utilisation d'hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs et quant au taux de rendement courant. L'élaboration de ces hypothèses est effectuée en tenant compte de données d'entrée observables ou non observables telles que les courbes de rendement des taux d'intérêt, l'écart de crédit, les taux de change ainsi que la volatilité et la corrélation des prix des actions, des matières premières et des taux d'intérêt. Dans le cas de la plupart des instruments financiers dérivés hors cote, les évaluations de la juste valeur sont revues semi-annuellement par des firmes externes indépendantes. Le cas échéant, la juste valeur des instruments financiers dérivés cotés est établie au moyen des cours des principales Bourses.

Les méthodes d'évaluation sont appliquées de façon constante.

ii) Revenus de placement et gains (pertes) à la vente de placements

Les revenus de placement ainsi que les gains (pertes) à la vente de placements relatifs aux instruments financiers dérivés sont regroupés avec les revenus de placement et les gains (pertes) à la vente de placements, en fonction des placements sous-jacents.

Titres achetés en vertu de conventions de revente

La Caisse conclut des opérations d'emprunt de titres, soit de valeurs à court terme et d'obligations, dans le but de couvrir une vente à découvert ou de dégager un revenu supplémentaire. Ces opérations d'emprunt de titres sont comptabilisées dans les titres achetés en vertu de conventions de revente sous la rubrique Placements. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenus d'intérêts sous la rubrique Revenus de placement – Titres à revenu fixe.

Titres vendus en vertu de conventions de rachat

La Caisse conclut des opérations de prêt de titres, soit de valeurs à court terme et d'obligations, dans un but de trésorerie ou pour dégager un revenu supplémentaire. Ces opérations de prêt de titres sont comptabilisées dans les titres vendus en vertu de conventions de rachat sous la rubrique Passif lié aux placements. Les intérêts payés sur les conventions de rachat sont déduits des Revenus de placement – Titres à revenu fixe.

Titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert représentent l'engagement de la Caisse d'acheter des titres auprès de tiers pour couvrir ses positions. Les frais d'intérêts relatifs aux engagements liés à des valeurs à court terme et obligations vendues à découvert sont comptabilisés dans les Revenus de placement – Titres à revenu fixe, tandis que les frais relatifs aux engagements liés à des actions vendues à découvert sont comptabilisés dans les Revenus de placement – Titres à revenu variable.

Les gains (pertes) sur engagements liés à des valeurs à court terme et obligations vendues à découvert sont portés à la rubrique Gains (pertes) à la vente de placements – Titres à revenu fixe, tandis que ceux liés à des actions vendues à découvert sont portés à la rubrique Gains (pertes) à la vente de placements – Titres à revenu variable.

Prêts et emprunts de titres

La Caisse conclut des opérations de prêt et d'emprunt de titres sur les placements en actions dans le but de couvrir une vente à découvert ou de dégager un revenu supplémentaire. Ces opérations ne sont pas décomptabilisées ou comptabilisées à l'actif net puisque le cédant conserve un droit sur les actions transférées. Les revenus tirés des prêts d'actions sont présentés au poste Revenus de placement – Titres à revenu variable.

Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers de la Caisse sont classés selon la hiérarchie suivante :

Niveau 1 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminés à partir de prix). Ce niveau inclut les instruments dont l'évaluation est fondée sur les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des instruments identiques, les instruments dont l'évaluation est fondée sur le prix observé pour des instruments similaires ainsi que des techniques d'évaluation qui s'appuient sur des hypothèses tenant compte des données de marché observables.

Niveau 3 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables). Ce niveau inclut les instruments dont l'évaluation est fondée sur le prix observé pour des instruments similaires, ajusté pour refléter les différences entre les instruments évalués et les données de marché disponibles. Ce niveau comprend également les instruments dont l'évaluation repose sur des techniques d'évaluation qui s'appuient sur des hypothèses tenant compte de données de marché observables, mais ajustées de manière importante afin de refléter les caractéristiques propres à l'instrument évalué.

Le classement des instruments financiers entre les niveaux de la hiérarchie est établi au moment de l'évaluation initiale de l'instrument et revu à chaque date d'évaluation subséquente. Les transferts entre les niveaux hiérarchiques sont mesurés à la juste valeur au début de chaque année.

Les informations quantitatives relatives à la hiérarchie de la juste valeur sont présentées à la note 3f.

c) Biens administrés et biens sous gestion

La Caisse et ses filiales administrent et gèrent des biens confiés par des clients et en leur nom. Ces biens ne sont pas inscrits à l'état de l'actif net cumulé de la Caisse. La Caisse et ses filiales perçoivent des honoraires en contrepartie des services de gestion de portefeuille et des services administratifs rendus, qui comprennent notamment l'administration de propriétés immobilières et de financements hypothécaires cédés.

d) Conversion des devises

La juste valeur des placements, du passif lié aux placements ainsi que les autres postes d'actif et de passif monétaires libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Afin de présenter à l'état des résultats et évolution de l'actif net cumulés le montant des gains (pertes) à la vente de placements ou des plus-values (moins-values) non matérialisées, le coût des placements en actions et en biens immobiliers provenant d'établissements étrangers intégrés ainsi que le coût après amortissement des placements en valeurs à court terme, en obligations, en financements hypothécaires ainsi que le passif lié aux placements sont convertis au taux de change en vigueur à la date d'acquisition. Le coût des placements provenant d'établissements étrangers autonomes est converti au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Les revenus sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations, à l'exception de ceux provenant du portefeuille spécialisé Immeubles, qui sont convertis au taux moyen de l'exercice.

e) Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation représentent l'ensemble des frais engagés pour la gestion et l'administration de portefeuilles à l'exception des frais relatifs à la gestion externe. Les charges d'exploitation sont présentées dans un poste distinct de l'état des résultats et évolution de l'actif net cumulés. Les charges liées à la gestion des portefeuilles spécialisés Immeubles et Dettes immobilières sont incluses dans les charges d'exploitation. Les charges reliées aux filiales immobilières et de dettes immobilières sont présentées en réduction des revenus de placement de biens immobiliers et de financements hypothécaires respectivement.

f) Frais de gestion externe

Les frais de gestion externe représentent les sommes versées à des institutions financières externes, principalement des gestionnaires de fonds institutionnels de marchés boursiers internationaux, pour gérer, au nom de la Caisse, des fonds appartenant à la Caisse. Les frais de gestion externe de base et les frais de gestion reliés à la performance des gestionnaires externes sont présentés en réduction des Revenus de placement et des Gains (pertes) à la vente de placements, respectivement.

g) Modifications futures du référentiel comptable

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada (CNC) a confirmé que les entreprises ayant une obligation d'information du public devraient appliquer les Normes internationales d'information financière (IFRS) aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Toutefois, pour les sociétés appliquant la NOC-18, le CNC a autorisé un report de l'adoption des IFRS aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, en attendant que l'International Accounting Standards Board (IASB) finalise ses propositions pour les entités d'investissement. En octobre 2012, l'IASB a publié le document *Entités d'investissement* (modifications d'IFRS 10 *États financiers consolidés*, d'IFRS 12 *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* et d'IAS 27 *États financiers individuels*) exigeant qu'une société considérée comme une entité d'investissement évalue chacune de ses entités contrôlées à la juste valeur, plutôt que de les consolider. Ainsi, la Caisse préparera ses premiers états financiers cumulés annuels conformément aux IFRS en date du 31 décembre 2014.

3. Placements et passif lié aux placements

a) Placements

	2013		2012	
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Titres à revenu fixe				
Valeurs à court terme				
Canadiennes	1 083	1 093	391	407
Étrangères	733	832	941	1 178
	<u>1 816</u>	<u>1 925</u>	<u>1 332</u>	<u>1 585</u>
Obligations				
<i>Émises ou garanties par :</i>				
Gouvernement du Canada	15 692	15 748	16 212	15 816
Province de Québec	13 977	14 486	10 419	9 797
Autres provinces canadiennes	2 490	2 497	1 090	1 021
Municipalités et autres organismes canadiens	1 325	1 296	1 374	1 303
Sociétés d'État canadiennes	12 159	12 159	13 207	12 610
Gouvernement américain	712	847	924	945
Autres gouvernements étrangers	2 037	1 936	--	--
Titres hypothécaires				
Canadiens	12	13	122	117
Étrangers	--	109	--	109
Entreprises canadiennes	13 191	12 866	8 791	8 134
Entreprises étrangères	6 490	6 761	4 948	5 213
Titres indexés sur l'inflation				
Canadiens	979	1 032	1 252	1 123
Étrangers	473	462	65	59
	<u>69 537</u>	<u>70 212</u>	<u>58 404</u>	<u>56 247</u>
BTAA (note 3e)	<u>9 752</u>	<u>10 093</u>	<u>9 894</u>	<u>11 203</u>
Financements hypothécaires				
Canadiens	8 583	8 499	7 411	7 126
Étrangers	1 946	1 801	1 647	1 733
	<u>10 529</u>	<u>10 300</u>	<u>9 058</u>	<u>8 859</u>
Total des titres à revenu fixe	<u>91 634</u>	<u>92 530</u>	<u>78 688</u>	<u>77 894</u>
Titres à revenu variable				
Actions et valeurs convertibles				
Canadiennes	24 035	19 468	22 650	21 023
Américaines	35 039	27 734	31 509	30 235
Étrangères et des marchés en émergence	39 347	34 394	34 648	33 815
Fonds de couverture	3 843	3 702	3 228	3 252
	<u>102 264</u>	<u>85 298</u>	<u>92 035</u>	<u>88 325</u>
Biens immobiliers				
Canadiens	18 050	11 411	15 857	11 041
Étrangers	11 451	12 438	9 904	11 115
	<u>29 501</u>	<u>23 849</u>	<u>25 761</u>	<u>22 156</u>
Total des titres à revenu variable	<u>131 765</u>	<u>109 147</u>	<u>117 796</u>	<u>110 481</u>

	2013		2012	
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Sommes à recevoir relativement aux placements				
Titres achetés en vertu de conventions de revente				
Canadiens	10 958	10 958	8 629	8 629
Étrangers	4 582	4 575	2 754	2 737
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés (note 10)				
Canadiens	1 329	1 141	1 905	1 160
Étrangers	672	194	688	101
	<u>17 541</u>	<u>16 868</u>	<u>13 976</u>	<u>12 627</u>
Total des placements	<u>240 940</u>	<u>218 545</u>	<u>210 460</u>	<u>201 002</u>

b) Passif lié aux placements

	2013		2012	
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Titres vendus en vertu de conventions de rachat				
Canadiens	8 571	8 571	3 762	3 762
Étrangers	3 679	3 674	862	861
Billets de trésorerie à payer				
Canadiens	1 529	1 527	1 017	1 018
Billets à terme				
Canadiens	9 020	8 289	8 879	8 287
Titres vendus à découvert				
Canadiens	6 605	5 170	7 792	7 020
Étrangers	5 087	4 825	4 427	4 270
Emprunts hypothécaires				
Canadiens	282	270	502	478
Étrangers	1 797	1 596	1 722	1 750
Autres emprunts à payer				
Canadiens	1 264	1 280	2 613	2 641
Étrangers	453	446	398	398
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés (note 10)				
Canadiens	435	--	915	--
Étrangers	1 276	160	1 240	88
Total du passif lié aux placements	<u>39 998</u>	<u>35 808</u>	<u>34 129</u>	<u>30 573</u>

Les billets à terme sont remboursables à l'échéance et sont garantis par les actifs de la Caisse. Les billets à terme en dollars américains et en dollars canadiens à taux fixe comportent une clause de remboursement anticipé facultatif au gré de l'émetteur.

Les emprunts hypothécaires sont remboursables soit semestriellement, mensuellement ou à l'échéance et sont garantis par des biens immobiliers. Certains emprunts hypothécaires peuvent également être garantis par de l'encaisse.

La majorité des autres emprunts à payer sont remboursables à l'échéance. Ceux liés aux placements dans les BTAA sont assortis d'une clause de remboursement anticipé au prorata des flux monétaires nets reçus sur les placements dans les BTAA et sont garantis par ceux-ci.

La juste valeur des biens immobiliers en garantie des emprunts hypothécaires et de certains autres emprunts à payer est de 5 815 M\$ (6 661 M\$ en 2012).

c) Coentreprises et participations non consolidées

Aux 31 décembre, le poste Placements – Biens immobiliers inclut des actifs et passifs de coentreprises et de participations non consolidées présentés à la juste valeur qui se détaillent comme suit :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Placements dans des coentreprises et participations non consolidées	<u>12 210</u>	<u>11 073</u>
Biens immobiliers	16 731	15 195
Valeurs à court terme	32	10
Financements hypothécaires	47	-
Instruments financiers dérivés	17	-
Revenus de placement courus et à recevoir	66	54
Autres éléments d'actif	<u>629</u>	<u>555</u>
	<u>17 522</u>	<u>15 814</u>
Emprunts hypothécaires	4 451	3 923
Autres éléments de passif	768	741
Participations ne donnant pas le contrôle	<u>93</u>	<u>77</u>
	<u>5 312</u>	<u>4 741</u>

d) Répartition de l'avoir net

Aux 31 décembre, le tableau ci-dessous présente un résumé de l'avoir net de la Caisse :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Placements (<i>note 3a</i>)	240 940	210 460
Autres actifs	<u>4 061</u>	<u>2 703</u>
Total de l'actif	<u>245 001</u>	<u>213 163</u>
Passif lié aux placements (<i>note 3b</i>)	39 998	34 129
Autres passifs	3 355	1 455
Participations ne donnant pas le contrôle (<i>note 6c</i>)	<u>2 201</u>	<u>2 006</u>
Avoir net des déposants établi selon les PCGR du Canada (<i>note 6a</i>)	<u>199 447</u>	<u>175 573</u>

Aux 31 décembre, le tableau ci-dessous présente la répartition de l'avoir net à la juste valeur selon l'offre globale des portefeuilles spécialisés aux déposants :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Revenu fixe		
Valeurs à court terme	3 512	8 916
Obligations	55 016	43 790
Obligations à long terme	1 896	3 679
Dettes immobilières	8 818	7 574
	<u>69 242</u>	<u>63 959</u>
Placements sensibles à l'inflation		
Obligations à rendement réel	1 188	1 228
Infrastructures	8 048	6 307
Immeubles	21 868	17 337
	<u>31 104</u>	<u>24 872</u>
Actions		
Actions canadiennes	23 069	22 024
Actions Qualité mondiale	17 225	--
Actions mondiales	3 485	13 753
Actions américaines	9 730	10 175
Actions EAEO	9 832	9 828
Actions de marchés en émergence	10 256	8 718
Placements privés	20 182	17 796
	<u>93 779</u>	<u>82 294</u>
Autres placements		
Fonds de couverture	3 667	3 185
Répartition de l'actif	1 156	1 103
BTAA	(107)	(834)
	<u>4 716</u>	<u>3 454</u>
Stratégies de superposition et activités de trésorerie	<u>606</u>	<u>994</u>
Avoir net des déposants établi selon les PCGR du Canada	<u><u>199 447</u></u>	<u><u>175 573</u></u>

e) **BTAA et instruments financiers qui s'y rattachent**

Les BTAA constituent des créances adossées à une variété d'instruments financiers. Les actifs sous-jacents sont essentiellement des trocs de défaillance de crédit ainsi que des actifs donnés en garantie pour VAC 1 et VAC 2, tandis que VAC 3 contient des actifs traditionnels tels que les créances hypothécaires résidentielles et commerciales. Par ailleurs, la Caisse a recours à des instruments financiers dérivés tels que des trocs de taux d'intérêt et de défaillance de crédit dans le but de procurer une couverture économique afin de réduire le risque de perte inhérent à une fluctuation de la juste valeur des BTAA ainsi que d'éventuels appels de garantie.

Aux 31 décembre, les BTAA ainsi que d'autres instruments financiers qui s'y rattachent sont constitués des éléments suivants :

	2013			2012		
	<i>(en millions de dollars)</i>					
	Juste valeur	Plus-values (moins-values) non matérialisées	Coût	Juste valeur	Plus-values (moins-values) non matérialisées	Coût
Placements						
VAC 1 ¹	8 251	(170)	8 421	8 684	(705)	9 389
VAC 2 ¹	157	38	119	143	24	119
VAC 3 ¹	114	(125)	239	134	(144)	278
Facilité de financement	(21)	(21)	- -	(210)	(210)	- -
Sous-total	8 501	(278)	8 779	8 751	(1 035)	9 786
BTAA exclus de l'entente de restructuration	1 251	(63)	1 314	1 143	(274)	1 417
Total des BTAA	9 752	(341)	10 093	9 894	(1 309)	11 203
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés ²	24	(1 116)	1 140	259	(881)	1 140
Total des placements	9 776	(1 457)	11 233	10 153	(2 190)	12 343
Passif lié aux placements²	842	3	839	1 411	(1)	1 412
	8 934	(1 460)	10 394	8 742	(2 189)	10 931

¹ « véhicules d'actifs-cadres » ou « VAC »

² Ces éléments sont inclus aux rubriques des notes 3a et b.

Les BTAA de VAC 1 et certains BTAA exclus de l'entente de restructuration sont composés essentiellement des trocs de défaillance de crédit. La juste valeur des trocs de défaillance de crédit est établie en utilisant des techniques d'évaluation qui se fondent autant que possible sur des données de marché observables telles que des écarts de crédit, des facteurs de corrélation et une prime d'illiquidité, laquelle est calculée à partir de l'écart entre le cours acheteur et vendeur d'instruments financiers similaires dans le marché. Pour les autres BTAA, la Caisse a établi des justes valeurs à l'aide d'une technique d'évaluation fondée sur un modèle financier dont les hypothèses utilisent autant que possible des données observables sur le marché comme les taux d'intérêt et la qualité du crédit. Par ailleurs, un jugement favorable de la cour a été rendu à l'été 2013 dans le cadre d'un litige impliquant un BTAA exclu de l'entente de restructuration. Suite à l'analyse des conclusions énoncées dans le jugement, la Caisse a considéré ce développement favorable dans la détermination de la juste valeur du placement afférent.

Au 31 décembre 2013, la facilité de financement, qui représente les engagements à l'égard de VAC 1 s'élève à 6 167 M\$ (6 167 M\$ en 2012) et vient à échéance en juillet 2017. La juste valeur de cette facilité de financement est établie par l'application d'une technique d'évaluation fondée sur des tranches de l'indice CDX.IG majoré d'une prime de financement. Cette facilité de financement représente des conventions d'indemnisation qui peuvent éventuellement obliger la Caisse à faire des paiements aux bénéficiaires de la garantie.

Une variation à la baisse de 1 % des écarts de crédit entraînerait une augmentation de la juste valeur des BTAA nette de la couverture économique d'environ 2 M\$ (6 M\$ en 2012). Toutefois, une variation à la hausse de 1 % résulterait en une diminution d'environ 2 M\$ (5 M\$ en 2012) de celle-ci.

f) Hiérarchie de la juste valeur

Aux 31 décembre, la juste valeur des placements et du passif lié aux placements est répartie entre les trois niveaux de la hiérarchie de la façon suivante :

	2013			
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres à revenu fixe				
Valeurs à court terme	--	1 784	32	1 816
Obligations	--	65 043	4 494	69 537
BTAA	--	--	9 752	9 752
Financements hypothécaires	--	8 366	2 163	10 529
Total des titres à revenu fixe	--	75 193	16 441	91 634
Titres à revenu variable				
Actions et valeurs convertibles	73 577	3 065	25 622	102 264
Biens immobiliers ¹	--	--	29 501	29 501
Total des titres à revenu variable	73 577	3 065	55 123	131 765
Sommes à recevoir relativement aux placements				
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	15 540	--	15 540
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	25	1 941	35	2 001
	73 602	95 739	71 599	240 940
Passif lié aux placements				
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	12 250	--	12 250
Billets de trésorerie à payer	--	1 529	--	1 529
Billets à terme	--	9 020	--	9 020
Titres vendus à découvert	7 483	4 166	43	11 692
Emprunts hypothécaires	--	282	1 797	2 079
Autres emprunts à payer	--	1 717	--	1 717
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	11	1 653	47	1 711
	7 494	30 617	1 887	39 998

¹ Les placements en biens immobiliers regroupent la propriété partielle ou entière d'immeubles à revenu par des intérêts dans une société ou un partenariat.

(en millions de dollars)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres à revenu fixe				
Valeurs à court terme	--	1 182	150	1 332
Obligations	--	54 948	3 456	58 404
BTAA	--	--	9 894	9 894
Financements hypothécaires	--	7 395	1 663	9 058
Total des titres à revenu fixe	--	63 525	15 163	78 688
Titres à revenu variable				
Actions et valeurs convertibles	64 080	3 904	24 051	92 035
Biens immobiliers ¹	--	--	25 761	25 761
Total des titres à revenu variable	64 080	3 904	49 812	117 796
Sommes à recevoir relativement aux placements				
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	11 383	--	11 383
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	23	2 290	280	2 593
	64 103	81 102	65 255	210 460
Passif lié aux placements				
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	4 624	--	4 624
Billets de trésorerie à payer	--	1 017	--	1 017
Billets à terme	--	8 879	--	8 879
Titres vendus à découvert	8 231	3 938	50	12 219
Emprunts hypothécaires	--	503	1 721	2 224
Autres emprunts à payer	--	3 011	--	3 011
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	14	2 043	98	2 155
	8 245	24 015	1 869	34 129

¹ Les placements en biens immobiliers regroupent la propriété partielle ou entière d'immeubles à revenu par des intérêts dans une société ou un partenariat.

Niveau 3 : Rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture

Pour les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie, le rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture se détaille comme suit :

2013									
(en millions de dollars)									
	Solde d'ouverture	Total des gains (pertes) comptabilisés en résultats ¹	Achats	Ventes	Émissions	Règlements	Transferts nets vers et hors du niveau 3	Solde de clôture	Total des gains (pertes) imputables aux placements détenus à la fin de l'exercice, comptabilisés en résultats ²
Valeurs à court terme	150	108	756	(227)	--	(755)	--	32	(15)
Obligations	3 456	42	6	(135)	1 377	(280)	28	4 494	26
BTAA	9 894	960	--	--	--	(1 102)	--	9 752	967
Financements hypothécaires	1 663	212	--	--	812	(551)	27	2 163	218
Actions et valeurs convertibles	24 051	3 545	3 388	(4 692)	--	--	(670)	25 622	2 310
Biens immobiliers	25 761	1 919	3 888	(2 067)	--	--	--	29 501	1 642
Montant net se rapportant aux instruments financiers dérivés ³	182	(199)	--	--	--	2	3	(12)	(190)
Titres vendus à découvert	(50)	(6)	13	--	--	--	--	(43)	6
Emprunts hypothécaires	(1 721)	(198)	--	--	(488)	610	--	(1 797)	(185)

Transferts entre les niveaux 1, 2 et 3 de la hiérarchie de la juste valeur

Au cours de l'exercice 2013, des instruments financiers dont la juste valeur est de 588 M\$ et de 82 M\$ ont été transférés hors du niveau 3 et ajoutés aux instruments financiers du niveau 2 et du niveau 1, respectivement, en raison de la prise en compte de données additionnelles observables dans la méthode d'évaluation.

2012									
(en millions de dollars)									
	Solde d'ouverture	Total des gains (pertes) comptabilisés en résultats ¹	Achats	Ventes	Émissions	Règlements	Transferts nets vers et hors du niveau 3	Solde de clôture	Total des gains (pertes) imputables aux placements détenus à la fin de l'exercice, comptabilisés en résultats ²
Valeurs à court terme	211	(44)	1 504	(70)	3	(1 454)	--	150	(42)
Obligations	3 209	(36)	--	(97)	852	(457)	(15)	3 456	(32)
BTAA	7 901	2 424	--	(310)	--	(121)	--	9 894	2 575
Financements hypothécaires	1 363	28	--	--	979	(633)	(74)	1 663	35
Actions et valeurs convertibles	25 527	1 439	3 400	(6 291)	--	(23)	(1)	24 051	660
Biens immobiliers	22 033	652	3 742	(666)	--	--	--	25 761	648
Montant net se rapportant aux instruments financiers dérivés ³	974	(801)	--	--	--	9	--	182	(796)
Titres vendus à découvert	(60)	(17)	27	--	--	--	--	(50)	(16)
Emprunts hypothécaires	(1 720)	(10)	--	--	9	--	--	(1 721)	(10)
Autres emprunts à payer	(9)	--	--	--	--	9	--	--	--

¹ Présentés aux rubriques Gains à la vente de placements et Plus-values non matérialisées des placements et du passif lié aux placements.

² Présentés à la rubrique Plus-values non matérialisées des placements et du passif lié aux placements.

³ Des actifs dérivés et des passifs dérivés sont présentés au net dans le rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture.

Transferts entre les niveaux 2 et 3 de la hiérarchie de la juste valeur

Au cours de l'exercice 2012, des instruments financiers ont été transférés hors du niveau 3 et ajoutés aux instruments financiers du niveau 2 en raison de la prise en compte de données additionnelles observables dans la méthode d'évaluation.

Niveau 3 : Évaluation à la juste valeur sur hypothèses alternatives raisonnables

Dans certains cas, les hypothèses utilisées dans les techniques d'évaluation reposent sur des données non observables ou sur des données de marché observables ajustées de manière importante afin de refléter les caractéristiques propres à l'instrument évalué. Bien que la Caisse juge que ses évaluations de juste valeur sont appropriées, le recours à des hypothèses alternatives raisonnablement possibles pourrait se traduire par des justes valeurs différentes. Il est possible que différentes entités arrivent à différentes évaluations de la juste valeur du même instrument financier à la même date de mesure. Pourtant, les techniques d'évaluation et les données d'entrée employées par ces entités peuvent répondre à l'objectif de la mesure de la juste valeur. Le fait que les différentes évaluations de la juste valeur existent reflète le jugement et les hypothèses appliqués, ainsi que l'incertitude relative à la mesure de la juste valeur des instruments.

L'analyse qui suit illustre la sensibilité des évaluations aux hypothèses alternatives raisonnables des données non observables. Ainsi, les actions et valeurs convertibles, les obligations ainsi que le montant net se rapportant aux instruments financiers dérivés sont principalement sensibles au multiple du BAIIA et au taux d'actualisation utilisés dans l'évaluation, qui peuvent raisonnablement varier entre 5,0 et 12,9 et entre 7,8 % et 13,7 %, respectivement en 2013 (entre 5,5 et 11,0 et entre 8,0 % et 12,0 %, respectivement en 2012). Les emprunts hypothécaires sont principalement sensibles à l'écart de crédit qui peut raisonnablement varier de plus ou moins 1,0 % en 2013 (1,0 % en 2012). La juste valeur des placements en biens immobiliers est principalement sensible aux taux de capitalisation ou d'actualisation utilisés dans l'évaluation de l'immeuble, qui peuvent raisonnablement varier de plus ou moins 0,3 % en 2013 (0,3 % en 2012). La juste valeur des fonds d'investissement pour lesquels la Caisse n'a pas accès à de l'information sur les placements sous-jacents est basée sur la juste valeur fournie par le commandité ou le gestionnaire externe. Par conséquent, étant donné qu'aucune information additionnelle n'indique qu'il faudrait ajuster cette juste valeur, aucune autre hypothèse raisonnablement possible ne peut être utilisée.

La substitution des principales hypothèses retenues par des hypothèses alternatives raisonnables résulterait soit en une augmentation d'environ 1 147 M\$ (881 M\$ en 2012) ou une diminution d'environ 1 092 M\$ (966 M\$ en 2012) de la juste valeur totale des instruments du niveau 3 excluant les BTAA, les placements en biens immobiliers et les fonds d'investissement. L'effet de la substitution d'hypothèses sur la juste valeur des BTAA est décrit à la note 3e.

4. Autres éléments d'actif

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Encaisse	448	646
Comptes à recevoir	243	213
Immobilisations	155	143
	<u>846</u>	<u>1 002</u>

5. Autres éléments de passif

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Intérêts à payer sur instruments financiers dérivés	85	84
Revenus de placement courus à payer	217	165
Passifs d'impôts exigibles et futurs	423	390
Autres passifs	661	661
	<u>1 386</u>	<u>1 300</u>

6. Avoir net des déposants et participations ne donnant pas le contrôle

a) Avoir net des déposants

Les dépôts à vue et à terme portent, respectivement, intérêt à taux variable et fixe et constituent des créances de la Caisse à l'égard des déposants. Les taux annuels moyens versés sur les dépôts à vue et à terme sont de 1,0 % et de 1,5 % respectivement (1,0 % et 1,5 % en 2012).

Au cours de l'exercice, la Caisse a versé un montant de 4 M\$ (5 M\$ en 2012) à titre d'intérêts sur dépôts à vue et à terme.

Les dépôts à participation sont exprimés en unités. Chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle à l'avoir net et au revenu net d'un fonds. À la clôture de chaque période mensuelle du fonds général et des fonds particuliers, le revenu net de placement et les gains (pertes) à la vente de placements sont attribués aux détenteurs de dépôts à participation. À l'ouverture de la période qui suit, les montants attribués sont versés au compte de dépôts à vue des déposants. Généralement, le solde des dépôts à vue est réinvesti en dépôts à participation à l'ouverture de chaque période mensuelle en fonction de la politique de placement des déposants. Le nombre d'unités de dépôts à participation émises est fonction de la juste valeur établie à la fin de la période mensuelle précédente.

Au cours de l'exercice, la Caisse a versé un montant de 11 382 M\$ (7 552 M\$ en 2012) à titre de revenu net aux détenteurs de dépôts à participation.

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Créances de la Caisse à l'égard des déposants		
Dépôts à vue	371	887
Dépôts à terme	92	134
Revenu net à verser aux détenteurs de dépôts à participation	<u>1 328</u>	<u>1 612</u>
	<u>1 791</u>	<u>2 633</u>
Avoir des détenteurs de dépôts à participation		
Dépôts à participation		
Solde au début	159 017	149 861
Unités émises	13 647	9 725
Unités annulées	<u>(497)</u>	<u>(569)</u>
Solde à la fin	172 167	159 017
Gains à la vente de placements des portefeuilles spécialisés non attribués	8 282	8 898
Plus-values non matérialisées des placements et du passif lié aux placements nettes des participations ne donnant pas le contrôle	17 909	5 662
Ajustement de consolidation découlant de l'adoption anticipée des IFRS par un portefeuille spécialisé (note 6b)	<u>(702)</u>	<u>(637)</u>
	<u>197 656</u>	<u>172 940</u>
Avoir net des déposants établi selon les PCGR du Canada	<u>199 447</u>	<u>175 573</u>

La Caisse définit son capital comme l'avoir net des détenteurs de dépôts à participation, les dépôts à vue et les dépôts à terme. La Caisse n'est pas soumise à des exigences externes en matière de capital.

La Caisse a pour mission de recevoir des sommes en dépôt conformément à la loi et de les gérer en recherchant le rendement optimal du capital des déposants dans le respect de leur politique de placement. Par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive CDP Financière Inc., la Caisse émet des titres de capitaux afin d'optimiser les coûts de financement et de financer certains investissements.

b) Ajustement de consolidation découlant de l'adoption anticipée des IFRS par un portefeuille spécialisé

Le document *Entités d'investissement* publié en octobre 2012 par l'IASB exige qu'une société considérée comme une entité d'investissement évalue chacune de ses entités contrôlées à la juste valeur au lieu de les consolider. Le CNC a intégré ce document dans la Partie I du Manuel de CPA Canada. La norme pour les entités d'investissement est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, une application anticipée est permise. La Caisse s'est prévalué de l'adoption anticipée des IFRS pour les états financiers du portefeuille spécialisé Immeubles à partir de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les IFRS pour les entités d'investissement diffèrent des dispositions de la NOC-18 principalement pour la comptabilisation de certaines filiales. Selon les PCGR du Canada, le portefeuille spécialisé Immeubles consolidait ses filiales alors que selon les IFRS, une entité d'investissement ne doit pas consolider ses filiales, mais doit plutôt les évaluer et les présenter à la juste valeur comme un placement. L'évaluation de la juste valeur des placements détenus par le portefeuille spécialisé Immeubles repose dorénavant sur une technique d'évaluation d'entreprise. Ce changement dans la méthode d'évaluation a eu comme incidence d'augmenter la juste valeur des placements du portefeuille spécialisé Immeubles.

Les états financiers cumulés de la Caisse pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012 sont établis selon les PCGR du Canada et conformément à la NOC-18, les filiales du portefeuille spécialisé Immeubles sont consolidées. Par conséquent, un ajustement de consolidation est nécessaire afin d'exclure de l'avoir net des déposants établi selon les PCGR du Canada un montant de 702 M\$ au 31 décembre 2013 et de 637 M\$ au 31 décembre 2012 découlant de l'adoption anticipée des IFRS par le portefeuille spécialisé Immeubles. À titre d'information supplémentaire, ces montants sont présentés distinctement à l'avoir net des déposants à la rubrique Ajustement de consolidation découlant de l'adoption anticipée des IFRS par un portefeuille spécialisé à l'état de l'actif net cumulé ainsi qu'à la note 6a. Lors de la publication des premiers états financiers cumulés annuels selon les IFRS au 31 décembre 2014, l'ajustement de 637 M\$ sera comptabilisé à l'avoir net des déposants au 1^{er} janvier 2013, la date de transition aux IFRS. De plus, un montant de 65 M\$, correspondant à l'augmentation de la juste valeur d'entreprise des placements du portefeuille spécialisé Immeubles sera comptabilisé pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, soit l'exercice comparatif établi selon les IFRS.

En plus de l'ajustement découlant de la non-consolidation des filiales du portefeuille spécialisé Immeubles, la Caisse poursuit son analyse des autres incidences de l'adoption des IFRS pour les états financiers cumulés, les fonds particuliers, le fonds général et les autres portefeuilles spécialisés. Par conséquent, la Caisse n'est présentement pas en mesure de déterminer quelle sera l'incidence complète de la transition sur les premiers états financiers cumulés annuels qui seront présentés conformément aux IFRS en date du 31 décembre 2014.

c) Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations des actionnaires sans contrôle dans les filiales consolidées qui ne sont pas attribuables, directement ou indirectement, à la Caisse. Les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées à leur part de la juste valeur de l'investissement et se voient attribuer une part proportionnelle de l'actif net cumulé et des résultats de placement nets. Les changements dans la participation de la Caisse dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle de celle-ci sont comptabilisés comme des opérations sur l'actif net cumulé.

Aux 31 décembre, les participations ne donnant pas le contrôle se détaillent comme suit :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Solde au début	2 006	2 497
Résultats de placement nets attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle (<i>note 7e</i>)	333	91
Autres changements dans les participations ne donnant pas le contrôle ¹	<u>(138)</u>	<u>(582)</u>
Solde à la fin	<u>2 201</u>	<u>2 006</u>

¹ En 2013, les autres changements proviennent principalement de distributions ainsi que d'une augmentation des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En 2012, les autres changements proviennent principalement de la dissolution d'une filiale, de distributions et d'un rachat de participations ne donnant pas le contrôle par la Caisse dans des filiales consolidées.

Aux 31 décembre, le coût et la juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle se détaillent comme suit :

	<u>2013</u>		<u>2012</u>	
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	<u>Juste valeur</u>	<u>Coût</u>	<u>Juste valeur</u>	<u>Coût</u>
Canadiens	2 071	1 780	1 901	1 654
Étrangers	<u>130</u>	<u>125</u>	<u>105</u>	<u>112</u>
	<u>2 201</u>	<u>1 905</u>	<u>2 006</u>	<u>1 766</u>

7. Revenus de placement, gains (pertes) à la vente de placements et plus-values (moins-values) non matérialisées des placements et du passif lié aux placements

a) Revenus de placement

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Titres à revenu fixe		
Valeurs à court terme	171	241
Obligations	1 575	1 611
Financements hypothécaires	365	354
	<u>2 111</u>	<u>2 206</u>
Titres à revenu variable		
Actions et valeurs convertibles	3 474	2 828
Biens immobiliers (<i>note 7b</i>)	1 016	850
	<u>4 490</u>	<u>3 678</u>
Autres revenus (autres dépenses)	(5)	30
Moins :		
Frais de gestion externe	9	10
	<u>6 587</u>	<u>5 904</u>

Les Revenus de placement – Titres à revenu fixe ont été augmentés de 33 M\$ (74 M\$ en 2012) à titre de revenu net (dépense nette) lié aux titres achetés (vendus) en vertu de conventions de revente (rachat). De plus, ceux liés aux valeurs à court terme ont été réduits de 11 M\$ (11 M\$ en 2012) à titre de dépense d'intérêts sur les billets de trésorerie à payer et ceux liés aux obligations ont été réduits de 320 M\$ (307 M\$ en 2012) à titre de dépense d'intérêts sur les billets à terme.

b) Revenus nets de biens immobiliers

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Revenus de biens immobiliers	<u>2 795</u>	<u>2 614</u>
Moins :		
Charges reliées aux filiales immobilières		
Frais d'exploitation des biens immobiliers	1 389	1 351
Frais d'opération	69	58
Frais financiers des emprunts	321	355
	<u>1 779</u>	<u>1 764</u>
	<u>1 016</u>	<u>850</u>

c) Gains (pertes) à la vente de placements

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Titres à revenu fixe		
Valeurs à court terme	175	(88)
Obligations	840	1 312
BTAA	(7)	(151)
Financements hypothécaires	<u>7</u>	<u>(2)</u>
	<u>1 015</u>	<u>1 071</u>
Titres à revenu variable		
Actions et valeurs convertibles	3 711	923
Biens immobiliers	<u>(178)</u>	<u>203</u>
	<u>3 533</u>	<u>1 126</u>
Moins :		
Coûts de transaction des placements	113	69
Frais de gestion externe	<u>2</u>	<u>1</u>
	<u>4 433</u>	<u>2 127</u>

Le montant de 4 433 M\$ de gains à la vente de placements (2 127 M\$ en 2012) présenté dans l'état des résultats et évolution de l'actif net cumulés comprend un montant de 985 M\$ à titre de pertes de change (292 M\$ en 2012).

d) Plus-values (moins-values) non matérialisées des placements et du passif lié aux placements

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Titres à revenu fixe		
Valeurs à court terme	177	(320)
Obligations	(3 313)	(1 639)
BTAA	734	1 802
Financements hypothécaires	13	(24)
Titres achetés en vertu de conventions de revente	<u>(10)</u>	<u>24</u>
	<u>(2 399)</u>	<u>(157)</u>
Titres à revenu variable		
Actions et valeurs convertibles	13 308	6 235
Biens immobiliers	<u>2 028</u>	<u>539</u>
	<u>15 336</u>	<u>6 774</u>
	<u>12 937</u>	<u>6 617</u>
Moins :		
Passif lié aux placements		
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	4	1
Billets de trésorerie à payer	3	(1)
Billets à terme	139	106
Titres vendus à découvert	768	511
Emprunts hypothécaires	217	(5)
Autres emprunts à payer	19	1
Instruments financiers dérivés	<u>(516)</u>	<u>(640)</u>
	<u>634</u>	<u>(27)</u>
	<u>12 303</u>	<u>6 644</u>

Le montant de 12 303 M\$ de plus-values non matérialisées (6 644 M\$ en 2012) présenté dans l'état des résultats et évolution de l'actif net cumulés comprend un montant de 3 481 M\$ à titre de plus-values non matérialisées de change (moins-values non matérialisées de 641 M\$ en 2012).

e) Résultats de placement nets attribuables aux déposants et aux participations ne donnant pas le contrôle

	2013			2012		
	<i>(en millions de dollars)</i>					
	Déposants	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	Déposants	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Revenus de placement	6 330	257	6 587	5 590	314	5 904
Moins :						
Charges d'exploitation	287	--	287	284	--	284
Revenus de placement nets	6 043	257	6 300	5 306	314	5 620
Gains (pertes) à la vente de placements	4 413	20	4 433	2 454	(327)	2 127
Total des revenus matérialisés	10 456	277	10 733	7 760	(13)	7 747
Plus-values non matérialisées des placements et du passif lié aux placements	12 247	56	12 303	6 540	104	6 644
Résultats de placement nets	22 703	333	23 036	14 300	91	14 391

8. Charges d'exploitation

	2013	2012
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Traitements et avantages sociaux	153	149
Services informatiques et professionnels	47	50
Services de données et abonnements	13	13
Locaux et matériel	16	18
Amortissement des immobilisations	28	27
Autres	17	15
	274	272
Frais de garde de valeurs	13	12
	287	284

9. Identification et gestion des risques liés aux activités d'investissement

La Caisse a mis en place différentes politiques, directives et procédures pour encadrer le déroulement de ses activités.

La gestion du risque est encadrée par la politique de gestion intégrée des risques adoptée par le conseil d'administration. Révisée régulièrement, cette politique a pour objet de promouvoir une culture et des pratiques rigoureuses de gestion des risques qui favoriseront la réalisation de la mission de la Caisse envers ses déposants. Plus particulièrement, cette politique définit la gouvernance de la gestion des risques, fixe le niveau de risque jugé acceptable afin de parer aux pertes excessives, lie ce niveau de risque aux objectifs de valeur ajoutée et vise une répartition efficace du risque.

La gouvernance de la gestion du risque repose sur trois niveaux de contrôle :

- 1 - Les gestionnaires comme premiers responsables de la gestion des risques liés aux activités dont ils ont la responsabilité;
- 2 - Le comité Investissement-Risques, un sous-comité du comité de direction, appuyé par l'équipe de la Direction des risques, et la vice-présidence principale, Politiques et conformité;
- 3 - Le conseil d'administration, son comité de vérification et son comité d'investissement et de gestion des risques, ainsi que la Vérification interne.

La politique prévoit des mécanismes de reddition de comptes pour chacun de ces niveaux. D'autres encadrements sont prévus à la politique, notamment pour l'impartition de la gestion des investissements, la gestion du risque opérationnel et la gestion des instruments financiers dérivés.

Afin d'assurer l'objectivité et la rigueur nécessaires à la gestion des risques, la définition et le contrôle de la politique de gestion intégrée des risques ainsi que des politiques d'investissement des portefeuilles spécialisés sont confiés à des équipes indépendantes des gestionnaires de portefeuille.

La politique de gestion intégrée des risques définit notamment les risques financiers suivants :

- a) le risque de marché;
- b) le risque de crédit;
- c) le risque de contrepartie lié aux instruments financiers dérivés;
- d) le risque de liquidité de financement.

Les politiques d'investissement visent l'encadrement du travail des gestionnaires de portefeuille. Pour chaque portefeuille spécialisé, une politique d'investissement établit la philosophie, le type de gestion, l'univers de placement, l'indice de référence, l'objectif de valeur ajoutée et l'encadrement de risque, y compris des limites de concentration et de risque. Les gestionnaires sont tenus de respecter les limites propres à leurs activités d'investissement.

a) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de perte financière découlant d'une fluctuation de la valeur des instruments financiers. Cette valeur est influencée par la variation de certains paramètres de marché, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et le prix des produits de base. Le risque provient de la volatilité du prix d'un instrument financier, laquelle découle de la volatilité de ces variables de marché.

La Caisse gère l'ensemble des risques de marché de manière intégrée. Les principaux éléments contribuant au risque tels que les secteurs d'activité, les pays et les émetteurs sont pris en compte.

La Caisse peut utiliser des instruments financiers dérivés négociés en Bourse ou directement auprès de banques et de courtiers en valeurs mobilières, aux fins de la gestion des risques de marché.

Le risque de marché de la Caisse est mesuré au moyen de la méthode dite de la valeur à risque (VaR), qui repose sur une évaluation statistique de la volatilité de la juste valeur de chacune des positions et de leurs corrélations. La VaR est une estimation statistique de la perte financière potentielle que pourrait subir un portefeuille, selon un niveau de confiance et une période d'exposition donnés. La VaR de marché est estimée à l'aide d'un niveau de confiance de 99 % sur une période d'exposition d'une année. Ainsi, la VaR calculée par la Caisse présente le niveau de perte qu'un portefeuille devrait atteindre ou dépasser dans 1 % des cas. La Caisse évalue la VaR pour chaque instrument détenu dans ses portefeuilles spécialisés et agrège l'information pour le portefeuille global.

La Caisse utilise la méthode de la simulation historique pour évaluer la VaR. Cette méthode se fonde principalement sur l'hypothèse que l'avenir sera semblable au passé. Elle requiert que les séries de données historiques de l'ensemble des facteurs de risque nécessaires à l'évaluation du rendement des instruments soient disponibles. En l'absence de ces données historiques, des méthodes de substitution sont utilisées. Un historique de 1 500 jours d'observation des facteurs de risque, tels la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt et des prix des actifs financiers, est utilisé pour évaluer la volatilité des rendements et la corrélation entre le rendement des actifs.

Deux types de risque sont calculés, soit les risques absolu et actif. Le risque absolu, ou la VaR absolue, du portefeuille de référence de la Caisse (portefeuille visé par les déposants globalement) est la résultante du risque des indices de référence associés aux catégories d'actif qui composent ce portefeuille. Par exemple, si les déposants choisissaient d'augmenter la proportion des actions dans leur portefeuille de référence respectif, ce risque s'en trouverait automatiquement accru étant donné la plus grande volatilité de cette catégorie d'actif. Par le fait même, le rendement absolu attendu s'en trouverait aussi augmenté. Le risque absolu du portefeuille global (composé des investissements réels) correspond au risque (la volatilité) des positions qui composent le portefeuille global de la Caisse. Le risque absolu du portefeuille global et celui du portefeuille de référence se calculent selon la même méthode, mais couvrent différents portefeuilles, soit le portefeuille global réellement investi par la Caisse et le portefeuille de référence visé par les déposants.

Le risque actif, ou la VaR de la gestion active, représente la possibilité que la Caisse dégage un rendement différent de celui du portefeuille de référence en gérant activement le portefeuille global. Plus le risque actif est élevé, plus le rendement absolu attendu du portefeuille global pourra se démarquer du rendement du portefeuille de référence.

Le risque absolu du portefeuille de référence de la Caisse, le risque actif et le risque absolu du portefeuille global sont mesurés régulièrement et sont sujets à diverses limites.

Aux 31 décembre, le risque absolu et le risque actif du portefeuille global, selon un niveau de confiance de 99 % et un historique de 1 500 jours, se présentent comme suit :

Risque absolu du portefeuille global

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	<i>(en %)</i>	
Revenu fixe	9,2	9,1
Placements sensibles à l'inflation	38,7	39,8
Actions	44,6	46,8
Autres placements ¹	1,2	1,2
Risque global	29,4	30,6

Risque actif du portefeuille global

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	<i>(en %)</i>	
Revenu fixe	2,0	1,4
Placements sensibles à l'inflation	9,2	12,9
Actions	4,9	5,4
Autres placements ¹	1,3	1,1
Risque global	3,7	4,4

¹ La VaR pour la catégorie Autres placements est présentée en pourcentage de l'actif net de la Caisse.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Ce risque est intégré à la mesure globale de la VaR.

De même, dans le cadre de sa gestion du risque de change, la Caisse utilise notamment des instruments négociés auprès de banques. Les échéances de ces instruments varient généralement d'un à douze mois dans le cas de contrats à terme de gré à gré et des options, et d'un à deux ans pour les trocs de devises. À l'échéance, de nouveaux instruments financiers dérivés sont négociés dans le but de maintenir à long terme une gestion efficace des risques de change associés aux placements et au passif lié aux placements en devises.

Aux 31 décembre, la répartition des placements, du passif lié aux placements et des participations ne donnant pas le contrôle en devises se présente comme suit :

2013

	<i>(en millions de dollars)</i>						Total
	Dollar canadien	Devises¹				Sous-total	
		Dollar américain	Euro	Livre sterling	Autres		
Placements							
Titres à revenu fixe	81 417	4 388	3 526	544	1 759	10 217	91 634
Titres à revenu variable							
Actions et valeurs convertibles	23 929	42 005	10 255	6 576	19 499	78 335	102 264
Biens immobiliers	18 050	5 389	4 095	265	1 702	11 451	29 501
Sommes à recevoir relativement aux placements							
Titres achetés en vertu de conventions de revente	10 958	1 519	3 063	--	--	4 582	15 540
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	1 329	547	46	46	33	672	2 001
	<u>135 683</u>	<u>53 848</u>	<u>20 985</u>	<u>7 431</u>	<u>22 993</u>	<u>105 257</u>	<u>240 940</u>
Passif lié aux placements							
Produits conventionnels ²	19 819	10 759	7 576	17	116	18 468	38 287
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	435	896	280	77	23	1 276	1 711
	<u>20 254</u>	<u>11 655</u>	<u>7 856</u>	<u>94</u>	<u>139</u>	<u>19 744</u>	<u>39 998</u>
Participations ne donnant pas le contrôle	2 071	14	18	92	6	130	2 201
	<u>113 358</u>	<u>42 179</u>	<u>13 111</u>	<u>7 245</u>	<u>22 848</u>	<u>85 383</u>	<u>198 741</u>

2012

	<i>(en millions de dollars)</i>						Total
	Dollar canadien	Devises¹				Sous-total	
		Dollar américain	Euro	Livre sterling	Autres		
Placements							
Titres à revenu fixe	72 711	3 400	1 045	498	1 034	5 977	78 688
Titres à revenu variable							
Actions et valeurs convertibles	22 364	37 910	8 984	5 277	17 500	69 671	92 035
Biens immobiliers	15 857	4 114	3 846	613	1 331	9 904	25 761
Sommes à recevoir relativement aux placements							
Titres achetés en vertu de conventions de revente	8 629	2 328	426	--	--	2 754	11 383
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	1 905	433	86	29	140	688	2 593
	<u>121 466</u>	<u>48 185</u>	<u>14 387</u>	<u>6 417</u>	<u>20 005</u>	<u>88 994</u>	<u>210 460</u>
Passif lié aux placements							
Produits conventionnels ²	17 822	10 553	3 240	188	171	14 152	31 974
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	915	826	115	177	122	1 240	2 155
	<u>18 737</u>	<u>11 379</u>	<u>3 355</u>	<u>365</u>	<u>293</u>	<u>15 392</u>	<u>34 129</u>
Participations ne donnant pas le contrôle	1 901	9	14	82	--	105	2 006
	<u>100 828</u>	<u>36 797</u>	<u>11 018</u>	<u>5 970</u>	<u>19 712</u>	<u>73 497</u>	<u>174 325</u>

¹ Les placements sont présentés selon la devise dans laquelle ils sont libellés et sont convertis en dollars canadiens.

² Les produits conventionnels comprennent le passif lié aux placements à l'exception du montant se rapportant aux instruments financiers dérivés.

L'incidence de la conversion en dollars canadiens de la juste valeur des placements libellés en devises incluse à la rubrique Gains à la vente des placements et à la rubrique Plus-values non matérialisées des placements et du passif lié aux placements est favorable de 4 226 M\$ (défavorable de 1 273 M\$ en 2012). L'incidence de la couverture de change liée à une partie de ces placements est défavorable de 1 730 M\$ (favorable de 340 M\$ en 2012). L'effet net sur les résultats de placement nets est favorable de 2 496 M\$ (défavorable de 933 M\$ en 2012).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'ensemble des actifs et des passifs qui portent intérêt ainsi que leur taux effectif sont repris à la note 9d, au tableau présentant l'exposition au risque de liquidité. Ce risque est intégré à la mesure globale de la VaR.

Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. Ce risque est intégré à la mesure globale de la VaR.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte de la juste valeur dans le cas où un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecterait pas son obligation de rembourser un prêt ou de remplir tout autre engagement financier, ou verrait sa situation financière se dégrader. Le risque de crédit provient notamment des titres à revenu fixe, des instruments financiers dérivés, de l'octroi de garanties financières et des engagements de prêts donnés.

L'analyse du risque de crédit comprend la probabilité de défaillance et du taux de récupération sur les titres de créance détenus par la Caisse, ainsi que le suivi des changements de qualité de crédit des émetteurs et des groupes d'émetteurs dont les titres sont détenus dans l'ensemble des portefeuilles de la Caisse.

L'analyse de la concentration mesure la juste valeur de l'ensemble des instruments financiers, notamment les titres à revenu fixe et les titres à revenu variable, liés à un même émetteur ou à un groupe d'émetteurs contrôlés par une société mère, ayant des caractéristiques communes (région, secteur d'activité, cote de crédit).

Une limite de concentration par groupe d'émetteurs est fixée à 3 % de l'actif total de la Caisse, à l'exception des titres émis par les gouvernements du Canada, du Québec, d'une autre province ou d'un territoire canadien, ainsi que par leurs ministères et organismes mandataires, lesquels ne font pas l'objet d'une limite de concentration. Quant aux émetteurs souverains bénéficiant d'une cote de crédit AAA, ils sont exclus de cette limite de concentration. Des limites de concentration spécifiques s'appliquent également pour les investissements dans les marchés en émergence. La concentration par émetteur est observée mensuellement ou à l'initiation d'une transaction nécessitant l'approbation du comité Investissement-Risques.

Aux 31 décembre, la concentration par cote de crédit des groupes d'émetteurs de la Caisse se présente comme suit :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	<u>Valeurs en % des placements¹</u>	
<u>Cote de crédit² :</u>		
AAA – AA	19,2	17,8
A	23,6	23,4
BBB	13,8	13,4
BB ou inférieur	2,8	3,4
<u>Pas de cote de crédit :</u>		
- Actifs immobiliers	16,4	16,3
- BTAA	0,6	0,7
- Placements privés	7,2	5,4
- Fonds de placements privés et fonds de couverture	6,5	6,8
- Financements hypothécaires et titres hypothécaires	5,3	5,1
- Autres	4,6	7,7
	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

¹ Le pourcentage des placements représente les positions nettes par groupe d'émetteurs.

² Les cotes de crédit sont obtenues des principales agences de notation de crédit reconnues et elles sont agrégées selon un algorithme établi à l'interne. Seules les cotes de crédit à long terme des principales agences sont considérées pour obtenir cette concentration.

Dans le tableau précédent, les groupes d'émetteurs pour lesquels une cote de crédit n'est pas disponible ont été catégorisés. Pour la plupart de ces groupes d'émetteurs, l'absence de cote de crédit des principales agences de notation de crédit reconnues s'explique par le fait que les investissements sont privés, l'absence de dette, la restructuration des investissements ou une combinaison de ces éléments. Par contre, la majorité des émetteurs sont évalués à l'aide d'un système interne de notation qui permet de suivre de près l'évolution du cycle de crédit. Il existe des limites d'exposition par secteurs, par pays (ou régions) et par cotes de crédit externes (aucune limite pour les cotes de crédit internes).

Au 31 décembre 2013, 149 groupes d'émetteurs (146 en 2012), dont les titres sont détenus par la Caisse, ont bénéficié d'une amélioration de leur cote de crédit émise par les principales agences de notation et 131 autres ont vu la leur se détériorer (176 en 2012). La Caisse fait un suivi fréquent de l'évolution des cotes de crédit des agences et les compare avec les cotes de crédit internes lorsqu'elles sont disponibles.

Dans le cas des financements hypothécaires n'ayant pas de notation de crédit, l'analyse du risque de crédit s'effectue en partie à partir du ratio prêt-valeur. Selon ce ratio, le montant prêté est divisé par la juste valeur du ou des biens garantissant le prêt à la date de souscription ou d'octroi des fonds ou encore à tout autre moment durant le terme.

Aux 31 décembre, la ventilation des financements hypothécaires se présente comme suit :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	Valeurs en % des financements hypothécaires	
<u>Ratio prêt-valeur</u>		
0 à 55 %	27,1	31,7
55 à 65 %	34,4	32,1
65 à 75 %	38,0	35,8
75 à 85 %	0,3	0,4
plus de 85 %	0,2	0,0
	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

Le risque de crédit se mesure par la juste valeur des placements avant la prise en compte de garanties ou autres rehaussements de crédit. Pour les éléments hors bilan, la valeur prise en compte afin de déterminer l'exposition maximale au risque de crédit correspond au montant garanti ou engagé.

Aux 31 décembre, l'exposition maximale au risque de crédit se présente comme suit :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Placements		
Titres à revenu fixe	91 634	78 688
Sommes à recevoir relativement aux placements	17 541	13 976
	<u>109 175</u>	<u>92 664</u>
Hors bilan		
Garanties données (note 12)	17 230	11 894
Cautionnements et garanties d'emprunts (note 11)	649	906
Facilité de financement (note 11)	6 167	6 167
	<u>24 046</u>	<u>18 967</u>
Total de l'exposition maximale	<u>133 221</u>	<u>111 631</u>

En réalité, cette exposition est inférieure puisque la Caisse prend diverses mesures pour atténuer le risque de crédit comme la prise de garanties (se référer à la note 12).

c) **Risque de contrepartie lié aux instruments financiers dérivés**

Certains instruments financiers dérivés hors cote engendrent du risque de contrepartie, car ils sont négociés de gré à gré sans être transigés sur une chambre de compensation. Le risque de contrepartie correspond au risque de crédit provenant des expositions actuelles et potentielles des opérations sur ce type d'instrument dans l'éventualité où la contrepartie serait incapable de respecter les conditions aux contrats.

Afin de limiter son exposition au risque de contrepartie découlant des opérations sur instruments financiers dérivés hors cote, la Caisse effectue des transactions auprès d'institutions financières dont la cote de crédit est établie par des agences de notation de crédit reconnues et selon les limites opérationnelles fixées par la direction. De plus, la Caisse conclut des accords juridiques basés sur les normes de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) permettant de bénéficier de l'effet compensatoire entre les montants à risque et l'échange de sûretés afin de limiter son exposition nette à ce risque.

Ce risque est mesuré par contrepartie, selon l'accord juridique en vigueur, à partir duquel il est possible de calculer une exposition nette occasionnée par l'ensemble des instruments financiers dérivés négociés de gré à gré et par les sûretés échangées. L'exposition actuelle au risque de contrepartie est mesurée quotidiennement, selon l'accord juridique en vigueur. L'exposition potentielle au risque de contrepartie est mesurée mensuellement.

Au 31 décembre 2013, les accords juridiques et les garanties reçues ont contribué à réduire l'exposition au risque de contrepartie des instruments financiers dérivés négociés hors cote. L'exposition maximale à ce risque est de 110 M\$ (58 M\$ en 2012) liés à 60 contreparties actives (59 en 2012).

d) Risque de liquidité de financement

Le risque de liquidité de financement représente l'éventualité de ne pas être en mesure de respecter en permanence ses engagements liés à ses passifs financiers sans devoir se procurer des fonds à des prix anormalement élevés ou procéder à la vente forcée d'éléments d'actif. Il correspond également au risque qu'il ne soit pas possible de désinvestir rapidement ou d'investir sans exercer un effet marqué et défavorable sur le prix de l'investissement en question.

L'analyse de la conformité aux règles préétablies s'effectue mensuellement et un suivi des liquidités est effectué quotidiennement. La Caisse simule divers scénarios afin d'évaluer les effets potentiels de différents événements de marché sur ses liquidités. Les gestionnaires responsables évaluent la liquidité des marchés sur lesquels repose le financement des activités de la Caisse. Ils s'assurent de la présence de la Caisse sur différents marchés financiers et du maintien des relations avec les agences de notation de crédit reconnues qui cotent la Caisse ainsi que les bailleurs de fonds.

Aux 31 décembre, le sommaire des échéances en valeur nominale des placements et du passif lié aux placements se présente comme suit :

	2013				2012	
	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total	Taux d'intérêt effectif %
<i>(en millions de dollars)</i>						
Titres à revenu fixe						
Valeurs à court terme						
Canadiennes	671	158	297	1 126	608	2,4
Étrangères	223	526	66	815	926	2,9
	894	684	363	1 941	1 534	2,7
Obligations						
<i>Émises ou garanties par :</i>						
Gouvernement du Canada	2 300	9 849	4 561	16 710	14 709	1,5
Province de Québec	8	867	12 877	13 752	8 529	3,4
Autres provinces canadiennes	--	196	2 310	2 506	906	3,7
Municipalités et autres organismes canadiens	110	829	368	1 307	1 302	4,1
Sociétés d'État canadiennes	17	5 487	5 577	11 081	11 080	2,8
Gouvernement américain	--	--	673	673	721	3,8
Autres gouvernements étrangers	--	2 039	--	2 039	--	--
Titres hypothécaires						
Canadiens	--	5	8	13	117	4,6
Étrangers	--	109	--	109	109	--
Entreprises canadiennes	342	5 213	7 050	12 605	8 685	5,0
Entreprises étrangères	1 102	2 500	3 238	6 840	4 722	5,9
Titres indexés sur l'inflation						
Canadiens	--	2	616	618	679	0,9
Étrangers	292	101	--	393	50	0,7
	4 171	27 197	37 278	68 646	51 609	3,2
BTAA	387	9 654	112	10 153	11 260	--

	2013				2012		
	<i>(en millions de dollars)</i>						
	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux d'intérêt effectif %	Total	Taux d'intérêt effectif %
Financements hypothécaires							
Canadiens	136	3 013	5 538	8 687	4,0	7 317	3,6
Étrangers	1 011	713	77	1 801	3,5	1 732	2,5
	<u>1 147</u>	<u>3 726</u>	<u>5 615</u>	<u>10 488</u>	3,9	<u>9 049</u>	3,4
	<u>6 599</u>	<u>41 261</u>	<u>43 368</u>	<u>91 228</u>	3,4	<u>73 452</u>	3,3
Sommes à recevoir relativement aux placements							
Titres achetés en vertu de conventions de revente							
Canadiens	10 960	--	--	10 960	1,0	8 632	1,0
Étrangers	4 582	--	--	4 582	0,1	2 754	0,1
	<u>15 542</u>	<u>--</u>	<u>--</u>	<u>15 542</u>	0,7	<u>11 386</u>	0,8
Passif lié aux placements							
Titres vendus en vertu de conventions de rachat							
Billets de trésorerie à payer	12 250	--	--	12 250	0,7	4 625	0,8
Billets de trésorerie à payer	1 531	--	--	1 531	0,8	1 019	1,1
Billets à terme	2 125	1 000	5 286	8 411	3,9	7 963	3,8
Titres vendus à découvert	5	2 054	1 739	3 798	1,7	3 543	1,9
Emprunts hypothécaires	351	1 649	54	2 054	3,0	2 421	4,1
Autres emprunts à payer	895	839	--	1 734	1,2	3 038	1,2
	<u>17 157</u>	<u>5 542</u>	<u>7 079</u>	<u>29 778</u>	1,9	<u>22 609</u>	2,4

La Caisse est partie à divers engagements et elle émet des garanties financières qui peuvent avoir un impact sur ses liquidités (se référer aux notes 3e, 11 et 12).

10. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur fluctue en fonction du titre sous-jacent, et qui n'exigent pas la détention ou la livraison du titre sous-jacent lui-même. Cet élément sous-jacent peut être de nature financière (taux d'intérêt, devise, titre ou indice boursier), ou une marchandise (métal précieux, produit de base, pétrole). Certains instruments financiers dérivés sont réglés par l'intermédiaire de chambres de compensation.

Le montant nominal de référence d'un instrument financier dérivé représente la valeur du capital théorique, à laquelle s'applique un taux ou un prix afin de déterminer l'échange des flux de trésorerie futurs, et ne reflète pas le risque de crédit afférent à cet instrument.

La Caisse a recours, entre autres, aux instruments financiers dérivés décrits ci-après :

- Le contrat à terme de gré à gré et le contrat à terme normalisé sont des engagements qui permettent d'acheter ou de vendre l'élément sous-jacent, à une quantité et à un prix établis par le contrat et selon l'échéance indiquée dans l'entente. Le contrat à terme de gré à gré est assorti de conditions sur mesure négociées directement entre les parties sur le marché hors cote. Le contrat à terme normalisé a des modalités fixées par un marché réglementé.
- Le troc est une opération par laquelle deux parties conviennent d'échanger des flux financiers selon des modalités prédéterminées prévoyant notamment un montant nominal de référence et une durée.

- L'option est un contrat négocié de gré à gré ou sur un marché réglementé, conférant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un nombre déterminé d'un titre sous-jacent, un indice ou une marchandise, à un prix de levée stipulé d'avance, soit à une date déterminée, soit à n'importe quel moment avant une échéance préétablie.
- Le bon de souscription est un contrat qui permet l'achat d'un élément sous-jacent à un prix établi par le contrat et selon l'échéance indiquée dans l'entente.

Le risque de change découle des placements et du passif lié aux placements libellés en devises ainsi que des instruments financiers dérivés s'y rapportant.

L'utilisation d'instruments financiers dérivés négociés en Bourse ou auprès de banques et de courtiers en valeurs mobilières permet de gérer les risques de taux d'intérêt et de marché de l'ensemble du portefeuille de placements.

a) Sommaire des instruments financiers dérivés

			2013	2012	
	<i>(en millions de dollars)</i>				
	Montant nominal de référence	Juste valeur		Montant net	Montant net
		Actif	Passif		
Gestion des risques de change¹					
Trocs de devises					
Achats	333	--	14	(14)	(12)
Contrats à terme de gré à gré					
Achats	2 881	11	9	2	(10)
Ventes	21 890	36	572	(536)	(193)
	<u>25 104</u>	<u>47</u>	<u>595</u>	<u>(548)</u>	<u>(215)</u>
Gestion des taux d'intérêt et de marché					
Trocs de devises et de taux d'intérêt	45 416	1 226	834	392	93
Trocs de taux d'intérêt réglés sur une chambre de compensation	17 041	--	--	--	--
Trocs de défaillance de crédit	32 063	27	2	25	256
Trocs d'actions et valeurs convertibles	16 670	467	46	421	294
Contrats à terme normalisés	11 026	1	--	1	1
Contrats à terme de gré à gré	7 174	11	69	(58)	(7)
Options négociées hors cote					
Achats	11 558	185	--	185	63
Ventes	9 461	--	154	(154)	(69)
Options cotées en bourse					
Achats	1 395	25	--	25	12
Ventes	2 003	--	11	(11)	(3)
Bons de souscription	84	12	--	12	13
	<u>153 891</u>	<u>1 954</u>	<u>1 116</u>	<u>838</u>	<u>653</u>
Total des contrats sur instruments financiers dérivés	<u><u>178 995</u></u>	<u><u>2 001</u></u>	<u><u>1 711</u></u>	<u><u>290</u></u>	<u><u>438</u></u>

¹ Lorsque les opérations de gestion des risques de change impliquent le recours simultané à la devise américaine et à d'autres devises, le montant nominal de référence retenu ici représente uniquement la valeur finale exprimée en dollars canadiens.

b) **Sommaire des échéances des instruments financiers dérivés**

	2013				2012
	<i>(en millions de dollars)</i>				
	Montant nominal de référence - Échéance				Montant nominal de référence
	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Gestion des risques de change					
Trocs de devises					
Achats	186	147	--	333	1 169
Contrats à terme de gré à gré					
Achats	2 881	--	--	2 881	1 988
Ventes	21 409	481	--	21 890	24 736
	<u>24 476</u>	<u>628</u>	<u>--</u>	<u>25 104</u>	<u>27 893</u>
Gestion des taux d'intérêt et de marché					
Trocs de devises et de taux d'intérêt	9 916	21 384	14 116	45 416	52 307
Trocs de taux d'intérêt réglés sur une chambre de compensation	--	8 346	8 695	17 041	--
Trocs de défaillance de crédit	395	31 668	--	32 063	32 829
Trocs d'actions et valeurs convertibles	14 099	2 571	--	16 670	21 399
Trocs de produits de base	--	--	--	--	21
Contrats à terme normalisés	11 026	--	--	11 026	6 737
Contrats à terme de gré à gré	7 118	56	--	7 174	3 146
Options négociées hors cote					
Achats	8 108	3 450	--	11 558	3 035
Ventes	6 512	2 949	--	9 461	3 005
Options cotées en bourse					
Achats	1 395	--	--	1 395	1 434
Ventes	2 003	--	--	2 003	1 682
Bons de souscription	51	30	3	84	82
	<u>60 623</u>	<u>70 454</u>	<u>22 814</u>	<u>153 891</u>	<u>125 677</u>
Total des contrats sur instruments financiers dérivés	<u>85 099</u>	<u>71 082</u>	<u>22 814</u>	<u>178 995</u>	<u>153 570</u>

	2013				2012
	<i>(en millions de dollars)</i>				
	Juste valeur - Échéance				Juste valeur
	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Instruments financiers dérivés					
Actif	660	417	924	2 001	2 593
Passif	925	434	352	1 711	2 155
Montant net	<u>(265)</u>	<u>(17)</u>	<u>572</u>	<u>290</u>	<u>438</u>

11. Engagements et éventualités

En raison de la nature même de ses activités, la Caisse est partie à divers engagements.

Les engagements d'achat de placements signifient que la Caisse s'est engagée à acheter des placements dont le règlement se fera au cours des prochains exercices conformément aux modalités prévues dans les conventions.

Les cautionnements et les garanties d'emprunts consistent pour la Caisse à garantir, auprès d'institutions financières et de sociétés, des revenus futurs à la suite de transactions de vente de placements et d'opérations sur instruments financiers dérivés ainsi que le remboursement d'emprunts de sociétés dans lesquelles elle détient une participation. Les cautionnements relatifs aux remboursements d'emprunts ne comportent aucune date d'échéance spécifique, sauf dans certains cas où ils sont en vigueur pour une durée maximale variant de 1 à 9 ans.

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Engagements d'achats de placements	14 622	8 142
Cautionnements et garanties d'emprunts	649	906
BTAA (facilité de financement) ¹	<u>6 167</u>	<u>6 167</u>
	<u>21 438</u>	<u>15 215</u>

¹ Pour la description des engagements liés aux BTAA, se référer à la note 3e.

12. Nantissement d'éléments d'actif

Dans le cours normal des affaires, la Caisse donne des actifs financiers en garantie de titres empruntés, de titres vendus en vertu de conventions de rachat et dans le cadre des transactions sur instruments financiers dérivés. La contrepartie est autorisée à vendre ou à redonner en garantie certains titres en l'absence de défaut de la Caisse. Sous certaines conditions, la Caisse peut être amenée à donner des garanties additionnelles si celles déjà données perdent de la valeur.

Aux 31 décembre, le tableau qui suit présente la juste valeur des garanties données par la Caisse :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Garanties données sur		
Emprunts de titres	4 902	6 781
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	11 697	4 648
Instruments financiers dérivés hors cote	522	306
Instruments financiers dérivés cotés	<u>109</u>	<u>159</u>
	<u>17 230</u>	<u>11 894</u>

La Caisse reçoit des actifs financiers en garantie sur les prêts de titres, sur les titres achetés en vertu de conventions de revente et dans le cadre des transactions sur instruments financiers dérivés. La Caisse est autorisée à vendre ou à redonner en garantie certains titres en l'absence de défaut de la contrepartie. La Caisse a l'obligation de rendre ces titres à ses contreparties. Si la valeur des garanties reçues diminue, la Caisse peut, dans certains cas, demander des garanties complémentaires.

Aux 31 décembre, le tableau qui suit présente la juste valeur des garanties reçues par la Caisse :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Garanties reçues sur		
Prêts de titres	2 079	2 159
Titres achetés en vertu de conventions de revente	13 920	11 408
Instruments financiers dérivés hors cote	<u>1 180</u>	<u>1 386</u>
	<u>17 179</u>	<u>14 953</u>

13. Chiffres présentés à des fins de comparaison

Certains chiffres des états financiers de 2012 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2013.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES DES PORTEFEUILLES SPÉCIALISÉS

(en millions de dollars)	VALEURS À COURT TERME (740)		OBLIGATIONS (760)		OBLIGATIONS À LONG TERME (764)		DETTES IMMOBILIÈRES (750)	
ÉTAT DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ AUX 31 DÉCEMBRE	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
ACTIF								
Placements								
Biens immobiliers	--	--	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	--	--	--	--	--	--	287,5	123,1
Obligations	--	--	64 297,2	53 246,2	1 873,2	3 940,4	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--	8 651,7	7 445,4
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	12,5	121,9
Valeurs à court terme	--	--	2 002,6	1 420,0	--	--	0,1	--
Billets à recevoir des entités sous contrôle commun	--	--	--	--	300,0	721,0	--	--
Titres achetés en vertu de conventions de revente	6 167,8	8 916,3	9 600,0	8 487,2	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--	--	--
	6 167,8	8 916,3	75 899,8	63 153,4	2 173,2	4 661,4	8 951,8	7 690,4
Dépôts à vue au fonds général	0,2	--	--	--	4,0	2,9	1,7	2,7
Autres éléments d'actif	--	0,3	3 912,0	884,6	18,4	39,5	104,3	222,2
	6 168,0	8 916,6	79 811,8	64 038,0	2 195,6	4 703,8	9 057,8	7 915,3
PASSIF								
Passif lié aux placements								
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	--	17 941,9	13 605,2	299,6	720,8	--	--
Billets à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	300,0	721,0	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	84,0
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	--	--	4 216,5	4 344,4	--	--	--	--
Instruments financiers dérivés	--	--	901,4	1 215,0	--	--	47,8	46,3
	--	--	23 359,8	19 885,6	299,6	720,8	47,8	130,3
Avances du fonds général	--	0,4	46,4	124,1	--	--	--	--
Autres éléments de passif	2 659,5	8,4	1 554,4	375,5	6,5	314,4	170,6	176,4
	2 659,5	8,8	24 960,6	20 385,2	306,1	1 035,2	218,4	306,7
ACTIF NET CONSOLIDÉ	3 508,5	8 907,8	54 851,2	43 652,8	1 889,5	3 668,6	8 839,4	7 608,6
Moins :								
Participations ne donnant pas le contrôle	--	--	--	--	--	--	47,5	35,8
AVOIR NET DES FONDS	3 508,5	8 907,8	54 851,2	43 652,8	1 889,5	3 668,6	8 791,9	7 572,8
ÉTAT DES RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE								
REVENUS								
Revenus de placement	62,5	92,8	1 712,2	1 449,5	81,2	127,3	159,6	356,2
Autres revenus	--	--	3,0	2,3	--	--	--	--
	62,5	92,8	1 715,2	1 451,8	81,2	127,3	159,6	356,2
Charges d'exploitation	1,0	1,2	51,8	48,0	1,4	2,6	4,1	4,6
REVENUS AVANT POSTES SUIVANTS	61,5	91,6	1 663,4	1 403,8	79,8	124,7	155,5	351,6
Intérêts sur billets à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	0,3	5,3	--	--	--	--
Intérêts sur emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	--	--
REVENU NET (PERTE NETTE) DE PLACEMENT	61,5	91,6	1 663,1	1 398,5	79,8	124,7	155,5	351,6
Gains (pertes) à la vente de placements	--	--	320,4	1 015,7	33,4	172,4	7,4	(6,2)
Plus-values (moins-values) non matérialisées des placements et du passif lié aux placements	(0,4)	0,8	(1 950,1)	(669,1)	(256,1)	(185,6)	(150,6)	0,8
RÉSULTATS DE PLACEMENT NETS	61,1	92,4	33,4	1 745,1	(142,9)	111,5	12,3	346,2
Montant net des unités de participation émises (annulées)	(5 398,9)	2 151,3	12 828,1	1 783,9	(1 556,4)	(65,2)	1 361,3	969,0
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux) détenteurs des unités de participation	(61,5)	(91,6)	(1 663,1)	(1 398,5)	(79,8)	(124,7)	(150,1)	(346,1)
Autres changements dans les participations ne donnant pas le contrôle	--	--	--	--	--	--	7,3	(1,0)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ	(5 399,3)	2 152,1	11 198,4	2 130,5	(1 779,1)	(78,4)	1 230,8	968,1
AVOIR NET CONSOLIDÉ AU DÉBUT	8 907,8	6 755,7	43 652,8	41 522,3	3 668,6	3 747,0	7 608,6	6 640,5
ACTIF NET CONSOLIDÉ À LA FIN	3 508,5	8 907,8	54 851,2	43 652,8	1 889,5	3 668,6	8 839,4	7 608,6
ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS DES UNITÉS DE PARTICIPATION								
Résultats de placement nets	61,1	92,4	33,4	1 745,1	(142,9)	111,5	12,3	346,2
Moins :								
Résultats de placement nets attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	--	--	--	--	--	--	4,4	3,8
Résultats de placement nets attribuables aux détenteurs des unités de participation	61,1	92,4	33,4	1 745,1	(142,9)	111,5	7,9	342,4
Montant net des unités de participation émises (annulées)	(5 398,9)	2 151,3	12 828,1	1 783,9	(1 556,4)	(65,2)	1 361,3	969,0
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux) détenteurs des unités de participation	(61,5)	(91,6)	(1 663,1)	(1 398,5)	(79,8)	(124,7)	(150,1)	(346,1)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'AVOIR NET DES FONDS	(5 399,3)	2 152,1	11 198,4	2 130,5	(1 779,1)	(78,4)	1 219,1	965,3
AVOIR NET DES FONDS AU DÉBUT	8 907,8	6 755,7	43 652,8	41 522,3	3 668,6	3 747,0	7 572,8	6 607,5
AVOIR NET DES FONDS À LA FIN	3 508,5	8 907,8	54 851,2	43 652,8	1 889,5	3 668,6	8 791,9	7 572,8
PLACEMENTS ET PASSIF LIÉ AUX PLACEMENTS AU COÛT AUX 31 DÉCEMBRE								
Placements								
Biens immobiliers	--	--	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	--	--	--	--	--	--	209,1	106,3
Obligations	--	--	63 554,4	50 050,2	1 944,8	3 755,9	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--	8 618,8	7 207,3
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	121,4	225,3
Valeurs à court terme	--	--	1 937,7	1 432,5	--	--	0,1	--
Billets à recevoir des entités sous contrôle commun	--	--	--	--	300,0	721,0	--	--
Titres achetés en vertu de conventions de revente	6 168,0	8 916,3	9 593,1	8 474,2	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--	--	--
	6 168,0	8 916,3	75 085,2	59 956,9	2 244,8	4 476,9	8 949,4	7 538,9
Passif lié aux placements								
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	--	17 935,8	13 603,3	299,7	720,9	--	--
Billets à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	300,0	721,0	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	84,0
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	--	--	4 100,9	4 187,8	--	--	--	--
Instruments financiers dérivés	--	--	118,9	37,4	--	--	--	--
	--	--	22 455,6	18 549,5	299,7	720,9	--	84,0

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES DES PORTEFEUILLES SPÉCIALISÉS (SUITE)

(en millions de dollars)	OBLIGATIONS À RENDEMENT RÉEL (762)				INFRASTRUCTURES (782)		IMMEUBLES (710) ¹		ACTIONS CANADIENNES (720)	
ÉTAT DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ AUX 31 DÉCEMBRE	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
ACTIF										
Placements										
Biens immobiliers	--	--	--	--	29 607,3	25 835,8	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	--	--	6 191,9	5 436,4	4 378,9	3 449,5	16 323,8	15 097,6	--	--
Obligations	1 085,3	1 233,4	2 873,4	1 210,7	--	--	--	--	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	2 120,7	1 867,4	--	--	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs à court terme	--	--	8,2	--	33,4	52,7	--	--	--	--
Billets à recevoir des entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	12 854,2	13 412,2	--	--
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	--	479,8	495,6	--	--	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
	1 085,3	1 233,4	9 553,3	7 142,7	36 140,3	31 205,4	29 178,0	28 509,8	--	--
Dépôts à vue au fonds général	62,9	125,7	201,5	451,3	--	8,8	--	51,4	--	--
Autres éléments d'actif	107,4	2,5	37,8	24,2	493,2	522,4	25,6	45,8	--	--
	1 255,6	1 361,6	9 792,6	7 618,2	36 633,5	31 736,6	29 203,6	28 607,0	--	--
PASSIF										
Passif lié aux placements										
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	66,3	133,8	475,4	--	--	--	--	--	--	--
Billets à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	--	--	451,8	330,0	--	--	--	--
Emprunts à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	9 205,3	9 316,0	--	--	--	--
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	2 275,5	2 427,5	--	--	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	--	--	478,1	494,9	--	--	5 897,6	6 549,1	--	--
Instruments financiers dérivés	--	--	243,4	162,6	388,1	316,7	1,3	3,5	--	--
	66,3	133,8	1 196,9	657,5	12 320,7	12 390,2	5 898,9	6 552,6	--	--
Avances du fonds général	--	--	--	--	19,6	--	227,3	--	--	--
Autres éléments de passif	--	2,6	56,7	50,6	850,4	1 799,3	78,4	108,9	--	--
	66,3	136,4	1 253,6	708,1	13 190,7	14 189,5	6 204,6	6 661,5	--	--
ACTIF NET CONSOLIDÉ	1 189,3	1 225,2	8 539,0	6 910,1	23 442,8	17 547,1	22 999,0	21 945,5		
Moins :										
Participations ne donnant pas le contrôle	--	--	543,0	644,6	1 610,1	1 325,4	--	--	--	--
AVOIR NET DES FONDS	1 189,3	1 225,2	7 996,0	6 265,5	21 832,7	16 221,7	22 999,0	21 945,5		
ÉTAT DES RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE										
REVENUS										
Revenus de placement	18,7	25,5	1 008,8	862,3	726,5	605,4	709,3	671,2	--	--
Autres revenus	--	--	1,9	3,2	--	--	--	3,8	--	--
	18,7	25,5	1 010,7	865,5	726,5	605,4	709,3	675,0	--	--
Charges d'exploitation	0,8	2,1	28,2	22,1	8,5	9,6	42,6	47,8	--	--
REVENUS AVANT POSTES SUIVANTS	17,9	23,4	982,5	843,4	718,0	595,8	666,7	627,2		
Intérêts sur billets à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Intérêts sur emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
REVENU NET (PERTE NETTE) DE PLACEMENT	17,9	23,4	982,5	843,4	718,0	595,8	666,7	627,2		
Gains (pertes) à la vente de placements	(30,6)	51,2	(297,1)	466,7	116,8	515,4	1 152,5	824,7	--	--
Plus-values (moins-values) non matérialisées des placements et du passif lié aux placements	(157,4)	(40,5)	45,3	(837,0)	2 234,7	345,4	1 549,0	(173,0)	--	--
RÉSULTATS DE PLACEMENT NETS	(170,1)	34,1	730,7	473,1	3 069,5	1 456,6	3 368,2	1 278,9		
Montant net des unités de participation émises (annulées)	152,1	(71,2)	1 880,1	621,1	3 164,5	(1 595,8)	(1 648,0)	2 802,4	--	--
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux) détenteurs des unités de participation	(17,9)	(23,4)	(790,8)	(591,9)	(384,6)	(1 512,6)	(666,7)	(627,2)	--	--
Autres changements dans les participations ne donnant pas le contrôle	--	--	(191,1)	(478,5)	46,3	(102,8)	--	--	--	--
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ	(35,9)	(60,5)	1 628,9	23,8	5 895,7	(1 754,6)	1 053,5	3 454,1		
ACTIF NET CONSOLIDÉ AU DÉBUT	1 225,2	1 285,7	6 910,1	6 886,3	17 547,1	19 301,7	21 945,5	18 491,4		
ACTIF NET CONSOLIDÉ À LA FIN	1 189,3	1 225,2	8 539,0	6 910,1	23 442,8	17 547,1	22 999,0	21 945,5		
ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS DES UNITÉS DE PARTICIPATION										
Résultats de placement nets	(170,1)	34,1	730,7	473,1	3 069,5	1 456,6	3 368,2	1 278,9	--	--
Moins :										
Résultats de placement nets attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	--	--	89,5	(37,7)	238,4	124,5	--	--	--	--
Résultats de placement nets attribuables aux détenteurs des unités de participation	(170,1)	34,1	641,2	510,8	2 831,1	1 332,1	3 368,2	1 278,9	--	--
Montant net des unités de participation émises (annulées)	152,1	(71,2)	1 880,1	621,1	3 164,5	(1 595,8)	(1 648,0)	2 802,4	--	--
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux) détenteurs des unités de participation	(17,9)	(23,4)	(790,8)	(591,9)	(384,6)	(1 512,6)	(666,7)	(627,2)	--	--
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'AVOIR NET DES FONDS	(35,9)	(60,5)	1 730,5	540,0	5 611,0	(1 776,3)	1 053,5	3 454,1		
AVOIR NET DES FONDS AU DÉBUT	1 225,2	1 285,7	6 265,5	5 725,5	16 221,7	17 998,0	21 945,5	18 491,4		
AVOIR NET DES FONDS À LA FIN	1 189,3	1 225,2	7 996,0	6 265,5	21 832,7	16 221,7	22 999,0	21 945,5		
PLACEMENTS ET PASSIF LIÉ AUX PLACEMENTS AU COÛT AUX 31 DÉCEMBRE										
Placements										
Biens immobiliers	--	--	--	--	23 703,8	22 010,9	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	--	--	5 145,4	4 508,4	4 031,7	3 473,1	12 464,9	13 455,7	--	--
Obligations	1 137,2	1 127,8	2 864,1	1 203,5	--	--	--	--	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	1 869,1	1 844,1	--	--	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs à court terme	--	--	6,2	--	33,9	53,1	--	--	--	--
Billets à recevoir des entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	12 854,1	13 412,2	--	--
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	--	479,9	492,1	--	--	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
	1 137,2	1 127,8	8 495,6	6 204,0	29 638,5	27 381,2	25 319,0	26 867,9	--	--
Passif lié aux placements										
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	66,3	133,8	477,5	--	--	--	--	--	--	--
Billets à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	--	--	454,0	331,3	--	--	--	--
Emprunts à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	8 492,8	8 761,6	--	--	--	--
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	2 053,8	2 420,6	--	--	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	--	--	484,3	491,8	--	--	4 458,4	5 780,1	--	--
Instruments financiers dérivés	--	--	37,5	41,9	20,8	20,3	--	--	--	--
	66,3	133,8	999,3	533,7	11 021,4	11 533,8	4 458,4	5 780,1	--	--

¹ Les états financiers du portefeuille spécialisé Immeubles sont établis selon les IFRS pour lesquels un rapport distinct des auditeurs indépendants a été produit.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES DES PORTEFEUILLES SPÉCIALISÉS (SUITE)

(en millions de dollars)	ACTIONS MONDIALES (735)		ACTIONS QUALITÉ MONDIALE (736)	ACTIONS AMÉRICAINES (731)		ACTIONS EAO (730)		ACTIONS DES MARCHÉS EN ÉMERGENCE (732)	
	2013	2012	(Constitué le 1 ^{er} janvier 2013)	2013	2012	2013	2012	2013	2012
ÉTAT DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ AUX 31 DÉCEMBRE									
ACTIF									
Placements									
Biens immobiliers	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	5 095,9	19 148,7	16 454,8	9 723,9	10 159,9	9 832,1	9 825,9	10 306,3	8 723,6
Obligations	0,3	--	--	--	--	--	--	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs à court terme	0,4	1,0	--	--	--	--	--	--	--
Billets à recevoir des entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	--	--	--	--	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Dépôts à vue au fonds général	5 096,6	19 149,7	16 454,8	9 723,9	10 159,9	9 832,1	9 825,9	10 306,3	8 723,6
Autres éléments d'actif	--	--	720,6	--	3,4	--	--	--	--
	62,9	213,7	52,1	13,8	12,3	26,3	22,1	313,4	9,9
	5 159,5	19 363,4	17 227,5	9 737,7	10 175,6	9 858,4	9 848,0	10 619,7	8 733,5
PASSIF									
Passif lié aux placements									
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Billets à payer aux entités sous contrôle commun	--	2 529,0	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	1 462,0	2 447,6	--	--	--	3,6	--	64,0	5,4
Instruments financiers dérivés	37,4	140,3	--	--	--	0,1	--	15,8	0,1
	1 499,4	5 116,9	--	--	--	3,7	--	79,8	5,5
Avances du fonds général	135,3	396,9	--	7,2	--	17,4	19,4	282,7	7,9
Autres éléments de passif	41,9	116,7	30,2	16,2	25,9	13,2	9,0	8,3	9,4
	1 676,6	5 630,5	30,2	23,4	25,9	34,3	28,4	370,8	22,8
ACTIF NET CONSOLIDÉ	3 482,9	13 732,9	17 197,3	9 714,3	10 149,7	9 824,1	9 819,6	10 248,9	8 710,7
Moins :									
Participations ne donnant pas le contrôle	--	--	--	--	--	--	--	--	--
AVOIR NET DES FONDS	3 482,9	13 732,9	17 197,3	9 714,3	10 149,7	9 824,1	9 819,6	10 248,9	8 710,7
ÉTAT DES RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉS DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE									
REVENUS									
Revenus de placement	242,6	354,1	247,5	230,0	216,0	305,5	336,2	229,5	205,1
Autres revenus	--	--	--	--	--	--	--	--	--
	242,6	354,1	247,5	230,0	216,0	305,5	336,2	229,5	205,1
Charges d'exploitation	34,9	40,5	18,1	5,9	7,2	7,9	9,9	17,4	13,1
REVENUS AVANT POSTES SUIVANTS	207,7	313,6	229,4	224,1	208,8	297,6	326,3	212,1	192,0
Intérêts sur billets à payer aux entités sous contrôle commun	36,9	17,6	--	--	--	--	--	--	--
Intérêts sur emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	--	--	--
REVENU NET (PERTE NETTE) DE PLACEMENT	170,8	296,0	229,4	224,1	208,8	297,6	326,3	212,1	192,0
Gains (pertes) à la vente de placements	2 173,6	15,1	62,5	1 088,8	166,1	406,9	(380,2)	(81,4)	(89,6)
Plus-values (moins-values) non matérialisées des placements et du passif lié aux placements	(320,6)	1 264,2	2 295,0	2 325,7	699,9	2 028,7	1 300,0	253,2	921,2
RÉSULTATS DE PLACEMENT NETS	2 023,8	1 575,3	2 586,9	3 638,6	1 074,8	2 733,2	1 246,1	383,9	1 023,6
Montant net des unités de participation émises (annulées)	(12 103,0)	1 611,4	14 839,8	(3 849,9)	1 177,8	(2 431,1)	(194,4)	1 366,4	1 998,0
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux) détenteurs des unités de participation	(170,8)	(296,0)	(229,4)	(224,1)	(208,8)	(297,6)	(326,3)	(212,1)	(192,0)
Autres changements dans les participations ne donnant pas le contrôle	--	--	--	--	--	--	--	--	--
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ	(10 250,0)	2 890,7	17 197,3	(435,4)	2 043,8	4,5	725,4	1 538,2	2 829,6
ACTIF NET CONSOLIDÉ AU DÉBUT	13 732,9	10 842,2	--	10 149,7	8 105,9	9 819,6	9 094,2	8 710,7	5 881,1
ACTIF NET CONSOLIDÉ À LA FIN	3 482,9	13 732,9	17 197,3	9 714,3	10 149,7	9 824,1	9 819,6	10 248,9	8 710,7
ATTRIBUABLE AUX DÉTENEURS DES UNITÉS DE PARTICIPATION									
Résultats de placement nets	2 023,8	1 575,3	2 586,9	3 638,6	1 074,8	2 733,2	1 246,1	383,9	1 023,6
Moins :									
Résultats de placement nets attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Résultats de placement nets attribuables aux détenteurs des unités de participation	2 023,8	1 575,3	2 586,9	3 638,6	1 074,8	2 733,2	1 246,1	383,9	1 023,6
Montant net des unités de participation émises (annulées)	(12 103,0)	1 611,4	14 839,8	(3 849,9)	1 177,8	(2 431,1)	(194,4)	1 366,4	1 998,0
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux) détenteurs des unités de participation	(170,8)	(296,0)	(229,4)	(224,1)	(208,8)	(297,6)	(326,3)	(212,1)	(192,0)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'AVOIR NET DES FONDS	(10 250,0)	2 890,7	17 197,3	(435,4)	2 043,8	4,5	725,4	1 538,2	2 829,6
AVOIR NET DES FONDS AU DÉBUT	13 732,9	10 842,2	--	10 149,7	8 105,9	9 819,6	9 094,2	8 710,7	5 881,1
AVOIR NET DES FONDS À LA FIN	3 482,9	13 732,9	17 197,3	9 714,3	10 149,7	9 824,1	9 819,6	10 248,9	8 710,7
PLACEMENTS ET PASSIF LIÉ AUX PLACEMENTS AU COÛT AUX 31 DÉCEMBRE									
Placements									
Biens immobiliers	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	4 488,3	18 261,3	14 159,7	6 605,9	9 367,5	7 333,4	9 356,4	9 161,8	7 841,2
Obligations	0,2	0,2	--	--	--	--	--	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs à court terme	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Billets à recevoir des entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	--	--	--	--	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--	--	--	--
	4 488,5	18 261,5	14 159,7	6 605,9	9 367,5	7 333,4	9 356,4	9 161,8	7 841,2
Passif lié aux placements									
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Billets à payer aux entités sous contrôle commun	--	2 529,0	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	1 308,6	2 441,6	--	--	--	3,2	--	70,7	5,3
Instruments financiers dérivés	7,0	3,0	--	--	--	--	--	--	--
	1 315,6	4 973,6	--	--	--	3,2	--	70,7	5,3

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES DES PORTEFEUILLES SPÉCIALISÉS (SUITE)

(en millions de dollars)	PLACEMENTS PRIVÉS (780)		FONDS DE COUVERTURE (770)		RÉPARTITION DE L'ACTIF (771)		BTAA (772)	
ÉTAT DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ AUX 31 DÉCEMBRE	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
ACTIF								
Placements								
Biens immobiliers	--	--	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	18 830,1	17 087,1	3 808,3	3 283,0	1 757,5	1 020,4	--	--
Obligations	1 006,1	999,4	--	--	0,9	97,3	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs à court terme	--	--	--	--	570,9	269,5	--	--
Billets à recevoir des entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	--	--	--	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--	9 775,8	10 152,3
Dépôts à vue au fonds général	19 836,2	18 086,5	3 808,3	3 283,0	2 329,3	1 387,2	9 775,8	10 152,3
Autres éléments d'actif	508,3	--	--	--	451,0	197,9	--	--
	332,1	36,0	1,7	9,3	8,1	2,6	31,0	34,8
	20 676,6	18 122,5	3 810,0	3 292,3	2 788,4	1 587,7	9 806,8	10 187,1
PASSIF								
Passif lié aux placements								
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	--	--	--	--	--	--	--
Billets à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	1 013,2	--	9 018,6	9 556,5
Emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	824,5	1 385,8
Emprunts à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	256,8	49,6	--	--	64,5	41,2	--	--
Instruments financiers dérivés	227,3	96,3	11,2	5,1	452,5	442,9	17,1	25,0
Avances du fonds général	484,1	145,9	11,2	5,1	1 530,2	484,1	9 860,2	10 967,3
Autres éléments de passif	--	179,7	124,5	94,4	--	--	12,5	8,0
	103,8	105,1	6,2	5,7	111,3	4,5	41,5	46,2
	587,9	430,7	141,9	105,2	1 641,5	488,6	9 914,2	11 021,5
ACTIF NET CONSOLIDÉ	20 088,7	17 691,8	3 668,1	3 187,1	1 146,9	1 099,1	(107,4)	(834,4)
Moins :								
Participations ne donnant pas le contrôle	--	--	--	--	--	--	--	--
AVOIR NET DES FONDS	20 088,7	17 691,8	3 668,1	3 187,1	1 146,9	1 099,1	(107,4)	(834,4)
ÉTAT DES RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE								
REVENUS								
Revenus de placement	827,3	458,4	(0,3)	0,4	27,6	24,5	140,4	146,6
Autres revenus	5,6	19,0	--	--	--	--	--	--
	832,9	477,4	(0,3)	0,4	27,6	24,5	140,4	146,6
Charges d'exploitation	42,5	39,3	11,2	13,0	15,9	15,1	4,3	5,5
REVENUS AVANT POSTES SUIVANTS	790,4	438,1	(11,5)	(12,6)	11,7	9,4	136,1	141,1
Intérêts sur billets à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	1,2	--	116,2	119,9
Intérêts sur emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	11,6	16,3
REVENU NET (PERTE NETTE) DE PLACEMENT	790,4	438,1	(11,5)	(12,6)	10,5	9,4	8,3	4,9
Gains (pertes) à la vente de placements	126,5	449,3	(81,3)	134,6	(166,8)	(417,4)	(7,4)	(134,3)
Plus-values (moins-values) non matérialisées des placements et du passif lié aux placements	2 509,0	1 245,8	177,7	8,0	239,9	(14,5)	726,7	1 815,5
RÉSULTATS DE PLACEMENT NETS	3 425,9	2 133,2	84,9	130,0	83,6	(422,5)	727,6	1 686,1
Montant net des unités de participation émises (annulées)	(238,6)	272,2	384,6	(227,2)	(25,3)	309,3	7,7	4,2
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux)								
détenteurs des unités de participation	(790,4)	(438,1)	11,5	12,6	(10,5)	(9,4)	(8,3)	(4,9)
Autres changements dans les participations ne donnant pas le contrôle	--	--	--	--	--	--	--	--
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ	2 396,9	1 967,3	481,0	(84,6)	47,8	(122,6)	727,0	1 685,4
ACTIF NET CONSOLIDÉ AU DÉBUT	17 691,8	15 724,5	3 187,1	3 271,7	1 099,1	1 221,7	(834,4)	(2 519,8)
ACTIF NET CONSOLIDÉ À LA FIN	20 088,7	17 691,8	3 668,1	3 187,1	1 146,9	1 099,1	(107,4)	(834,4)
ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS DES UNITÉS DE PARTICIPATION								
Résultats de placement nets	3 425,9	2 133,2	84,9	130,0	83,6	(422,5)	727,6	1 686,1
Moins :								
Résultats de placement nets attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	--	--	--	--	--	--	--	--
Résultats de placement nets attribuables aux détenteurs des unités de participation	3 425,9	2 133,2	84,9	130,0	83,6	(422,5)	727,6	1 686,1
Montant net des unités de participation émises (annulées)	(238,6)	272,2	384,6	(227,2)	(25,3)	309,3	7,7	4,2
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux)								
détenteurs des unités de participation	(790,4)	(438,1)	11,5	12,6	(10,5)	(9,4)	(8,3)	(4,9)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'AVOIR NET DES FONDS	2 396,9	1 967,3	481,0	(84,6)	47,8	(122,6)	727,0	1 685,4
AVOIR NET DES FONDS AU DÉBUT	17 691,8	15 724,5	3 187,1	3 271,7	1 099,1	1 221,7	(834,4)	(2 519,8)
AVOIR NET DES FONDS À LA FIN	20 088,7	17 691,8	3 668,1	3 187,1	1 146,9	1 099,1	(107,4)	(834,4)
PLACEMENTS ET PASSIF LIÉ AUX PLACEMENTS AU COÛT AUX 31 DÉCEMBRE								
Placements								
Biens immobiliers	--	--	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	16 869,8	17 672,4	3 642,3	3 300,7	1 655,1	983,6	--	--
Obligations	1 156,5	1 171,0	--	--	--	--	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs à court terme	--	65,0	--	--	18,7	26,7	--	--
Billets à recevoir des entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	--	--	--	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--	11 233,3	12 342,8
	18 026,3	18 908,4	3 642,3	3 300,7	1 673,8	1 010,3	11 233,3	12 342,8
Passif lié aux placements								
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	--	--	--	--	--	--	--
Billets à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	1 011,3	--	9 016,6	9 556,9
Emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	839,0	1 412,0
Emprunts à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	239,3	23,9	--	--	56,2	40,1	--	--
Instruments financiers dérivés	--	--	--	--	7,1	26,9	--	--
	239,3	23,9	--	--	1 074,6	67,0	9 855,6	10 968,9